

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**



UNION COMMUNISTE (trotskyiste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1872 - 18 juin 2004 - prix : 1 €

**Désavoué,
le gouvernement
poursuit ses attaques**

**C'est par la
lutte qu'il faut
nous défendre !**

p 3

**- EDF-GDF
Manifs et
coupures
contre le
changement
de statut** p 13

**- Sécurité
sociale
Des reculs
inacceptables** p 4

**- Après les
élections
européennes** p 16

STMicro

p 11

la police

à la rescousse

des licenciés

M 06189 - 1872 - F - 1,00 €



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Les attaques contre la Sécurité sociale
- Les assureurs privés ont les dents longues
- p 6 ■ Pour la régularisation de tous les sans-papiers !
- À Lille, des sans-papiers à la Bourse du Travail
- p 7 ■ Fonction publique : précarité croissante
- Le rapport sur la « désindustrialisation » en France
- p 13 ■ EDF-GDF :
 - manifestations et coupures
 - un an de gagné ?
 - le PS et l'ouverture à la concurrence
- p 16 ■ Logement social : paroles de Borloo
- L'incendie de Saint-Maur dans un logement insalubre
- Joëlle Aubron libérée

Élections européennes

- p 5 ■ Commentaires sur les résultats
- Les résultats des listes LO-LCR

Europe

- p 8/9 ■ Grande-Bretagne : désaveu pour Blair
- Belgique : progression de l'extrême droite

Dans le monde

- p 9 ■ Irak : les USA dans le borbier
- p 10 ■ Soudan : répression au Darfour
- Tiers Monde : 10 millions d'esclaves domestiques

Dans les entreprises

- p 11 ■ STMicroelectronics (Rennes) : un déménagement houleux
- Thomson : 600 salariés manifestent à Paris
- p 12 ■ La Poste Paris 18^e : 3 jours de grève contre les suppressions d'emplois
- Privatisations : de France Telecom à EDF-GDF, le même scénario
- p 14 ■ Hôpital Pitié-Salpêtrière
- Hôpital Beaujon
- Caisse d'allocations familiales (Paris)
- p 15 ■ Fonderies du Poitou - Ingrandes (Vienne) : grève à la Fonte
- SNCF Villeneuve-Triage : non aux sanctions !

• Revalorisation du Smic

Les annonces et la réalité

Le gouvernement vient de confirmer que le Smic horaire sera revalorisé au 1^{er} juillet prochain, conformément à la loi Fillon de janvier 2003. La hausse est présentée, avec un certain aplomb, comme s'élevant à 5,8 %, ce qui n'est déjà pas tout à fait vrai puisqu'elle inclut une compensation de l'inflation de 2,1 %. Mais c'est même carrément faux puisqu'il s'agit là de la hausse maximale du Smic, très loin de concerner tous les smicards.

Il faut en effet rappeler qu'il existe des Smics différents selon la date de passage du salarié aux 35 heures hebdomadaires. Un peu moins d'un million de salariés travaillent 35 heures payés 35. Ce sont eux qui seront augmentés de 3,7 % plus 2,1 % d'inflation, soit 5,8 %, portant leur salaire horaire brut de 7,19 à 7,61 euros. Pour tous les autres smicards, les augmentations seront dégressives en fonction de la date à laquelle l'entreprise est passée aux 35 heures. Pour ceux passés aux 35 heures après le 1^{er} juillet 2002, l'augmentation sera nulle, seule l'inflation sera compensée. Pour les autres, les augmentations (en plus de l'inflation) s'échelonnent de 0,2 %, 0,6 %, 1,2 % et 1,6 % au grand maximum.

En fait, derrière l'annonce de cette augmentation du Smic, la réalité reste la stagnation et même la régression du pouvoir d'achat des salariés payés au Smic comme de l'ensemble des salariés. Selon l'Insee, sur un an, entre mai 2003 et mai 2004, l'inflation a été non pas de 2,1 mais de 2,6 %. Et cela reste probablement très en dessous de la réalité quand on sait comment le calcul des indices est trafiqué pour minorer les hausses des prix. Celles des carburants

(12,7 % en un an), des fruits, légumes et autres produits frais suffiraient pour rendre toujours plus difficile le bouclage des budgets des familles populaires. Malgré le tapage du gouvernement sur les revalorisations misérables du Smic, tous les salariés ont besoin d'augmentations importantes afin de rattraper le retard accumulé et d'harmoniser les salaires par le haut.

L. P.



• Interdits bancaires

Les banques ne veulent pas des pauvres

Les services bancaires font partie des biens de première nécessité. Sans compte bancaire, chéquier, carte de retrait, il est bien difficile de mener une vie normale dans la France d'aujourd'hui. Devoir tout payer comptant et en espèces, avec le mandat postal comme seul moyen de paiement à distance, c'est s'exposer à des complications sans fin. C'est pourtant ce que subit près de 10 % de la population.

Un million de personnes, surtout des travailleurs précaires ou réduits aux minima sociaux, n'ont pas de compte du tout. Les banques ferment leur compte au premier incident ou refusent tout simplement de leur en ouvrir un. Elles avancent le prétexte que ce seraient des clients « à risque ». La vraie raison est que, vu leurs faibles revenus, ils ne rapportent pas assez à la banque.

Depuis la loi Aubry de 1998 contre l'exclusion et la mise en place en 1999 d'un service bancaire de base, ils peuvent théori-

quement faire intervenir la Banque de France pour qu'au moins on leur ouvre un compte. Mais bien peu font la démarche et, de fait, les banques parviennent à les exclure de leurs services.

Le seul recours est La Poste, qui ne peut refuser à personne l'ouverture d'un compte et d'un livret A, et dont les bureaux sont proches et d'accès libre, à la différence de ceux des banques, protégés par des sas et des vigiles. Mais les réorganisations en cours à La Poste ne vont pas dans le sens de maintenir ce « service social ». La réduction du nombre de bureaux de poste, la transformation des services financiers en une véritable banque, la pression sur les guichetiers pour qu'ils « fassent du chiffre », tout cela risque bien d'aboutir à l'exclusion progressive des plus pauvres.

Enfin, deux millions de personnes possèdent un compte, mais ne peuvent avoir ni chéquier ni carte bancaire. Les banques les voient d'un mauvais œil : leurs

revenus sont faibles et pour toute opération ils doivent venir au guichet et avoir recours à un employé. Les banques ont beau leur facturer le plus cher possible les retraits d'argent, elles tâchent tout de même de se débarrasser d'eux, pour réduire l'emploi, et en particulier le personnel de guichet.

Ces trois millions d'exclus bancaires ne peuvent bénéficier d'aucun crédit, par exemple pour acheter un appareil électroménager. Là aussi, le risque serait trop grand ! Et bon nombre de travailleurs à tout petits revenus ou de retraités sont dans le même cas qu'eux.

Pour eux, l'argent, les achats, cela veut donc toujours dire des billets et des pièces. À l'époque de la finance électronique, de la Bourse mondiale, des bulles spéculatives diverses et des capitaux flottants, encore heureux qu'on ne les ait pas réduits au troc !

Vincent GELAS

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 14 juin 2004



C'est maintenant et par la lutte qu'il faut nous défendre

Pour la deuxième fois, ceux des électeurs qui n'ont pas préféré s'abstenir se sont servis du Parti Socialiste pour dire ce qu'ils pensaient du gouvernement Chirac-Raffarin. Et cela bien que le Parti Socialiste ait largement prouvé, en cinq ans passés au gouvernement, il y a seulement deux ans, que, sur le fond, il ne faisait pas mieux que la droite.

Il l'avait fait différemment, avec plus d'hypocrisie, mais les fermetures d'entreprises, les délocalisations, les licenciements massifs, qui avaient commencé dès le début contre Renault Vilvorde et Michelin, ont émaillé les cinq ans de son gouvernement.

Les impôts des classes riches ont continué à être diminués, de nombreux médicaments à être déremboursés, le forfait journalier à l'hôpital a continué d'augmenter et, si le nombre de chômeurs s'est stabilisé, un peu, la situation de ceux-ci s'est continuellement aggravée.

Le gouvernement Jospin ne s'en est pas pris directement aux retraites mais le gouvernement Raffarin a appliqué le plan préparé par un socialiste.

Et quand, aux présidentielles, Jospin a été désavoué par son propre électorat, tout ce que le Parti Socialiste a fait a été d'agiter la peur de Le Pen pour nous demander de voter Chirac. L'électorat a suivi et s'est servi de Chirac pour taper sur Le Pen qui, de toute façon, ne pouvait pas être élu car rien que les véritables électeurs de Chirac suffisaient pour cela. Personne n'a dit alors aux électeurs ce qui les attendait avec Chirac et sa majorité. Résultat, l'électorat manipulé, désorienté, a plébiscité pour les cinq ans à venir un homme qui a le pouvoir de tout se permettre contre les travailleurs.

Et en fait, depuis deux ans, c'est la politique de la droite, son cynisme, ses mesures antiouvrières, qui ont fait la campagne électorale du Parti Socialiste, en servant de repoussoir.

L'électorat qui s'était servi de Chirac contre Le Pen se sert maintenant de la première trique venue, le Parti Socialiste, contre Chirac et Raffarin.

Mais si le Parti Socialiste revient au pouvoir, accompagné du Parti Communiste et des Verts comme précédemment, il mènera à nouveau la même politique et nous verrons, à nouveau, des délocalisations, des plans sociaux, des licenciements, du chômage, des indemnités réduites pour les chômeurs, des retraites amputées car, bien entendu, un gouvernement socialiste ne reviendra pas sur ces mesures de la droite. Il ne rétablira pas l'impôt sur les bénéficiaires des entreprises au niveau antérieur, il n'obligera pas le patronat à augmenter ses cotisations à la Sécurité sociale proportionnellement à l'augmentation des cotisations des salariés.

Nous ne pouvons donc pas compter sur les élections à venir, ni les attendre, pour améliorer la situation des travailleurs. Nous devons dès maintenant faire reculer l'actuel gouvernement. Et le faire reculer sans attendre trois ans, cela veut dire des grèves autres que corporatistes, autres que le dos au mur, c'est-à-dire des luttes offensives.

Alors, mais alors seulement, ceux qui voudront voter à gauche dans trois ans le feront en étant en situation de force et sans avoir reculé socialement jusqu'à ne plus avoir les moyens de se battre.

Les directions syndicales ne sont pas vraiment dans le camp des travailleurs. Quand elles appellent à la lutte c'est pour imposer une séance de parole avec un ministre.

L'extrême gauche, dans ces élections, a été loin de retrouver son électorat du premier tour des présidentielles. Elle a même reculé par rapport aux régionales. Mais les militants de Lutte Ouvrière ne cesseront pas pour autant leur combat pour amener les travailleurs à s'organiser, afin de pouvoir imposer aux syndicats une véritable politique de défense du monde du travail.

Arlette LAGUILLER

• Après les élections européennes

Déclaration commune LO-LCR

Au soir du 13 juin, Olivier Besancenot pour la Ligue Communiste Révolutionnaire et Arlette Laguiller pour Lutte Ouvrière ont fait la déclaration commune suivante :

Les listes LO-LCR et LCR-LO remercient les électrices et les électeurs qui leur ont apporté leurs suffrages le 13 juin.

Ce scrutin est marqué par

une abstention importante.

Les résultats de ces élections européennes confirment, en l'accroissant, le désaveu que l'électorat populaire a administré à l'UMP. Le parti de Chirac-Raffarin recule encore. C'est l'aspect le plus significatif de ces élections.

Une partie de l'électorat populaire s'est emparée de nouveau de l'instrument qui

lui paraissait le plus efficace pour cela, en votant massivement pour le Parti Socialiste qui recueille un tiers des voix.

Quant aux résultats des listes LO-LCR ou LCR-LO, ils sont inférieurs à ceux des régionales. Une partie de notre électorat, ou s'est abstenu, ou a cru plus utile d'exprimer son désaveu de la droite en votant pour les listes

du Parti Socialiste. Ce dernier a pourtant largement montré qu'au pouvoir, sa politique n'est guère différente, sur le fond, de celle de la droite. Il en fera de même dans trois ans s'il revient au gouvernement.

Au lendemain de ces élections, le gouvernement va poursuivre sa politique de privatisation d'EDF-GDF et de casse de la Sécurité

sociale. C'est pourquoi c'est sur le terrain des luttes sociales que le monde du travail doit se rassembler pour résister aux attaques du patronat et du gouvernement. Dans ces combats sociaux, l'extrême gauche aura tout son rôle à jouer.

**Olivier BESANCENOT,
Arlette LAGUILLER**

• Les attaques contre la Sécurité sociale

Des reculs inacceptables !

Douste-Blazy a présenté son plan de réforme de la Sécurité sociale au conseil des ministres mercredi 16 juin. Ce plan qui entérine des attaques contre les assurés sociaux, les retraités, les salariés, qui va encore plus limiter l'accès aux soins pour ceux qui ont des faibles ressources, a pu être présenté sans protestation bien véhémente de la part des grands leaders syndicaux, même de la part de ceux qui s'y déclaraient le plus opposés, comme la CGT et FO.

Pourtant mardi 15 juin, parallèlement à la journée de protestation des salariés d'EDF-GDF contre les dangers de privatisation, se déroulait une journée de protestation contre le projet gouvernemental sur l'assurance-maladie. Mais si à Paris par exemple, le nombre des manifestants sur la Sécurité sociale était inférieur à ceux de l'EDF-GDF, il ne faudrait pas en conclure que ce serait parce que les salariés comprennent et acceptent les sacrifices qui vont leur être demandés.

En réalité l'appel a été bien peu relayé par son propre initiateur, la CGT. Quelques fédérations, comme les PTT ou la Chimie, avaient lancé des appels à débrayer mais, même là, dans les faits, ces appels sont bien souvent restés de pure forme, sauf quand des militants à la base ont essayé de les relayer. Ailleurs, bien souvent il n'y a rien eu ; dans bien des départements aucun appel n'a même été lancé, ne serait-ce qu'au niveau du communiqué, pour cette journée. Alors il serait trop facile de la part des dirigeants syndicaux de se dédouaner de leur attitude ambiguë, en se contentant de déclarer, comme souvent dans de telles circonstances, « on a fait ce qu'il fallait, ce sont les travailleurs qui n'ont pas suivi ».

Car lorsque les salariés ressentent le peu d'empressement des dirigeants syndicaux face à ces attaques, cela ne peut que conforter un climat de fatalisme dans le monde du travail.

Après la manifestation du mardi 15 juin, Bernard Thibault, le dirigeant de la CGT, s'il s'est exprimé sur l'EDF, est d'ailleurs resté silencieux sur les suites à donner pour faire grandir l'opposition aux projets du gouvernement sur la Sécurité sociale.

Pourtant, les attaques du gouvernement mériteraient une riposte large. Les actifs vont voir leurs cotisations augmenter, les retraités aussi. Les remboursements vont être encore plus limités. En plus de l'euro à payer

par consultation, le forfait hospitalier va être encore augmenté et l'accès aux soins des spécialistes sera encore plus coûteux. L'hôpital public, déjà soumis à des économies criminelles, sous-équipé en moyens et en personnel, verra ses budgets encore restreints. On va faire la chasse, non pas à ceux qui pillent les caisses de la Sécurité sociale comme les grands trusts de la pharmacie, ou à ceux qui payent toujours moins, comme les patrons, mais aux assurés sociaux qui sont malades et qui sont obligés d'avoir un arrêt de travail. Et le dispositif prévu par le gouvernement va, comme

pour les retraites, institutionnaliser la remise sur le tapis, chaque année, si besoin, des restrictions sur la prise en charge des soins pour les assurés sociaux.

Et puis si, comme on vient de l'annoncer, c'est l'ensemble des caisses de la Sécurité sociale qui se trouvent aujourd'hui dans le rouge, cela est directement lié à l'aggravation du chômage, avec les licenciements en masse ordonnés par le patronat avec l'appui du gouvernement, qui font qu'il y a toujours moins de cotisations qui rentrent.

Malheureusement, l'attentisme des dirigeants syndicaux,

leur faible riposte aux attaques gouvernementales ne sont pas nouveaux. Dans son hebdomadaire spécial intitulé « *la Sécurité c'est vital* », la CGT ne présente pas un plan de lutte, loin de là. Le chapitre « *La CGT propose* » commence sur un style bien ambigu par : « *La réforme que nous voulons* », et se conclut ainsi : « *La légitimité des organisations syndicales à gérer la Sécurité sociale implique qu'elles s'entendent sur une conception de la gestion* ». Et pour bien illustrer ce propos, on voit une grande photo où Thibault serre la main, en souriant, de Douste-Blazy, accompagnée d'un sous-

titre précisant : « *La CGT est prête à s'engager dans la gestion de la Sécurité sociale* ».

Les travailleurs ont intérêt à s'opposer de toutes leurs forces aux projets gouvernementaux. La première façon de rompre avec le jeu des dirigeants syndicaux serait de se saisir déjà des protestations qu'ils proposent et d'en faire, même contre leur volonté, des protestations puissantes. De toute façon les travailleurs ne peuvent se résigner à voir leurs protections sociales anéanties les unes après les autres.

Paul SOREL

• « Réforme » de la Sécurité

Les assureurs privés ont reçu des assurances...

Gérard de La Martinière, président de la FFSA, la Fédération patronale des sociétés d'assurances, est ravi de la « réforme » de l'assurance-maladie que prépare le gouvernement. Avant même que Douste-Blazy n'ait présenté son projet en conseil des ministres, le 16 juin, il l'a applaudi des deux mains. Il a ainsi déclaré dans une interview au quotidien économique *La Tribune*, que « la réforme de la Sécurité ouvre un champ de développement pour les assureurs ». En effet.

Si la « réforme » passe, elle prévoit de faire entrer, ès-qualité, l'ensemble des sociétés d'assurances complémentaires – mutuelles et compagnies privées regroupées dans une « union » – dans la gestion de la Sécurité sociale. Cette union aura en effet la possibilité de peser sur la définition de la liste des risques à rembourser, ainsi que sur le montant des remboursements. « *La mise en œuvre (de la chose) ne sera pas très compliquée (...), nous avons confiance* » poursuit de La Martinière.

Certes, le projet de Douste-Blazy ne définit pas noir sur blanc de quel « champ de développement » élargi vont bénéficier les assureurs, alors qu'ils réclament déjà depuis longtemps que la Sécurité sociale abandonne aux « complémentaires » la couverture des soins dentaires et d'optique, un secteur prometteur pour les assu-

rances privées parce que fort mal remboursé par le régime général. Mais le président de la FFSA ne s'en inquiète pas outre mesure. « *Il était plus opportun, a-t-il déclaré, de renvoyer ces discussions aux futures instances qui seront créées* ». Non seulement les assureurs privés seront représentés dans certaines d'entre elles, mais, poursuit-il, « *des arbitrages devront être faits pour orienter l'utilisation (...) des prélèvements obligatoires vers les priorités de la politique de santé publique* ». Comme l'État veut nommer une sorte de super-directeur à la tête de la caisse d'assurance-maladie, que ce dernier aura un pouvoir de décision fort étendu et que la politique de l'État est de dessaisir toujours plus la Sécurité sociale au profit du secteur privé, les assureurs privés de la FFSA ne doutent pas un instant de ce que seront ces fameux « arbitrages », et de qui en bénéficiera.

En ce domaine, les assureurs privés n'ont guère de raison de se faire de souci quant à un éventuel changement de majorité. Pour ce qui est de l'actuelle, c'est de façon affichée qu'elle roule pour le patronat, auquel mille liens la rattachent (ainsi, le propre frère du ministre de l'Économie, Sarkozy, était encore tout récemment le « patron » des assureurs au Medef). Quant au Parti Socialiste, les mêmes assureurs privés savent comment, sous Jospin, la création de la CMU (couverture médicale universelle) dont se glorifiait le précédent gouvernement a, aussi, été un prétexte « social » à offrir aux assurances privées le financement public d'une « complémentaire » pour les plus démunis.

Mais, de toute façon, c'est la droite qui est actuellement aux commandes. C'est elle qui se charge, aujourd'hui, d'ouvrir un boulevard aux assureurs privés. Douste-Blazy a beau jurer

ses grands dieux qu'une « *privatisation de la Sécurité sociale se ferait sans (lui)* » et que sa « *réforme* » est celle de « *la dernière chance* », les travailleurs et assurés sociaux le voient arriver avec ses gros sabots.

Alors que le patronat pille la Sécurité de mille et une manières, le gouvernement invoque ce « trou » que l'État aide à creuser pour aider les assureurs privés à élargir leur domaine. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : réserver de plus en plus à la Sécurité sociale les dépenses les plus lourdes (les assurés sociaux n'ayant plus qu'une couverture minimum se réduisant comme peau de chagrin), tandis que le reste ne serait plus couvert par le régime général. Ce reste, c'est ce qui fait saliver les compagnies privées. Car ce sont les risques qu'elles estiment les plus rentables, tels les soins dentaires, les appareillages auditifs, les lunettes – et la liste est loin d'être exhaustive –, ceux sur lesquels elles s'approprient à élargir leurs affaires avec l'argent des salariés, du moins de ceux qui arriveront encore, en se serrant la ceinture, à se payer des assurances-maladie privées.

Douste-Blazy peut bien mentir comme un arracheur de dents, il ne trompe pas grand-monde. Et ce n'est évidemment pas un hasard si le gouvernement a prévu de faire voter sa « réforme » en catimini, en plein été.

Raison de plus pour ne pas la laisser passer !

P. L.



Abstention massive, Chirac-Raffarin désavoués, un PS triomphant

Avec un taux d'abstention de 57,2 % des inscrits, les élections européennes du 13 juin ont battu les records. Nettement plus de la moitié des électeurs n'ont pas éprouvé le besoin de se déplacer à ce troisième vote en l'espace de trois mois (les premier et deuxième tours des régionales en mars et les européennes en juin, auxquels il faut ajouter, pour certains, les deux tours des cantonales).

Ceux qui ont voté ont choisi, dans leur très grande majorité, d'infliger un nouveau camouflet à l'UMP, le parti de Chirac-Raffarin-Sarkozy. Les dignitaires de l'UMP ont beau exhiber les résultats de feu le RPR aux européennes de 1999, histoire de montrer qu'ils avaient fait pire qu'aujourd'hui, et donc qu'il y a du progrès, avec 16,63 % des voix, l'UMP vient loin derrière le PS (28,89 %). Et l'UMP n'est pas seulement dépassée de 12 points par le PS, elle est désormais talonnée par l'UDF (11,94 %).

De surcroît, si de Villiers, variante chic de Le Pen, a dû mordre, pour une large part, sur l'électorat de ce dernier, il a dû également débaucher un certain nombre d'électeurs de l'UMP, sensibles à la musique souverainiste.

Le PS a donc réussi, comme aux régionales, à capitaliser à son profit le mécontentement suscité par le gouvernement Chirac-Raffarin et par sa politique. Et il peut se targuer d'être redevenu, sur le plan électoral, le plus important parti du pays.

Il n'est pas facile de comparer les résultats du PS aux régionales et aux européennes. Aux régionales, le PS a dirigé des listes unitaires dans la plupart des cas. Le total des voix des partis de l'ex-Gauche Plurielle avait atteint 9 737 789 voix au premier tour des régionales. Il est de 7 362 741 voix aux européennes.

Par rapport au premier tour calamiteux de la présidentielle, en pourcentage, le PS fait un bond, en passant des 16,18 % de Jospin aux 28,89 % des listes socialistes des européennes.

En nombre de voix cependant, le progrès est bien plus modeste : 4 610 113 voix pour Jospin en 2002, 4 960 067 pour les listes PS aux européennes de 2004.

Cela signifie que, si le PS est le principal bénéficiaire de ces élections, une partie des électeurs qui, aux régionales, ont voté pour les listes qu'il dominait, se sont abstenus cette fois-ci. L'électorat socialiste s'est, certes, plus mobilisé qu'au premier tour de la présidentielle, mais il n'a pas nécessairement mordu sur l'électorat d'autres partis de gauche.

Les listes LO-LCR n'ont totalisé que 2,58 % des suffrages exprimés. C'est évidemment très loin des quelque 10 % réalisés par Arlette Laguiller et Olivier Besancenot au premier tour de la présidentielle de 2002. C'est un résultat plus bas que les 5,24 % des européennes de 1999. Il est même en recul par rapport aux régionales de mars 2004 (4,58 %).

Si, avec 432 630 voix, les listes LO-LCR n'ont même pas retrouvé leur électorat des régionales (1 075 883 voix), on peut supposer que ce n'est pas tant qu'une partie de cet électorat a voté cette fois-ci pour le PS, mais plutôt qu'il n'a pas jugé utile de se déplacer une nouvelle fois. C'est moins le « vote utile » que le désintérêt de l'électorat populaire à l'égard du vote, qui a fait le succès du PS.

Derrière les statistiques, moyennes, il y a des réalités sociales. C'est dans les bureaux de vote des quartiers populaires que l'abstention a été la plus forte, atteignant 70 %, voire plus. L'électorat populaire, dans sa majorité, n'a pas eu envie d'aller voter.

Dans le contexte actuel, s'abstenir c'était favoriser le PS. C'est son électorat qui s'est fait entendre, non seulement en son propre nom, mais en tant que

représentant de tous ceux qui sont hostiles au gouvernement Chirac-Raffarin.

Les grandes formations de la gauche, PS et PC, en appelant à voter pour Chirac lors du deuxième tour de la présidentielle de 2002, ont contribué à dégrader un peu plus les repères politiques de l'électorat populaire.

Si l'homme de droite Chirac a pu servir d'instrument pour battre l'homme d'extrême droite Le Pen – qui aurait été de toute façon battu – pourquoi, pour battre la droite gouvernementale, ne pas se servir du PS, quoi qu'on pense par ailleurs de sa politique ?

Les dirigeants du PS peuvent considérer, après les régionales et les européennes, qu'ils sont de nouveau remis en selle.

Malgré les discours sur le « déficit démocratique », l'abstention ne les gêne pas outre mesure. Une minorité d'électeurs, se partageant en deux camps, votant pour deux partis qui se relaient au pouvoir, sur la base d'une abstention aussi massive que régulière, en menant fondamentalement la même politique dictée par les intérêts du grand patronat, c'est la situation aux États-Unis, ce modèle de démocratie bourgeoise.

Mais il arrive aux mécanismes les mieux réglés de cette « démocratie institutionnelle » de se dérégler. Cela pourrait bien être le cas si, pendant les trois ans sans élection qui viennent, les classes populaires se sentent révoltées par la montée incessante du chômage et par les attaques cyniques du patronat et du gouvernement. Elles pourraient alors ne pas avoir la



La défense des conditions de vie des travailleurs passe par la rue, pas par les urnes.

patience d'attendre que le PS accède au gouvernement dans les règles, dans trois ans, et puisse trahir, de nouveau, sans avoir à affronter des luttes

sociales capables de l'obliger à tenir ses promesses, y compris celles qu'il ne s'était pas risqué à faire.

Georges KALDY

Résultats de la liste LO dans la circonscription d'outre-mer

Lutte Ouvrière a présenté une liste dans la « 8^e circonscription », regroupant l'ensemble des DOM et des TOM. Dans cette circonscription, aussi aberrante par le découpage que par l'objet « européen » du scrutin, l'abstention a été plus importante encore que dans l'Hexagone, atteignant 71,80 % des électeurs inscrits.

La liste LO a recueilli 7 421 voix, représentant 1,95 % des suffrages. On note quelques

pointes, comme en Martinique, où Ghislaine Joachim-Arnaud, militante de Combat Ouvrier, conduisait notre liste et a rallié les suffrages de 7,11 % des électeurs ; ou comme à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans une moindre mesure, avec 4,11 % des voix. Dans deux autres départements, la liste LO dépasse les 2 % : la Guyane (2,29 %) et la Guadeloupe (2,03 %).

Les résultats des listes LO-LCR

Voici les résultats recueillis par les listes communes de nos deux organisations dans les sept circonscriptions de la France métropolitaine, créées à l'occasion de ce scrutin pour le Parlement européen. En comparaison, nous rappelons les résultats obtenus par les listes LO-LCR aux élections régionales de mars dernier, et à la précédente élection européenne en 1999.

Circonscriptions des élections européennes	Européennes 2004			Régionales mars 2004			Européennes 1999		
	exprimés	LO-LCR	%	exprimés	LO-LCR	%	exprimés	LO-LCR	%
Est	2 225 374	54 422	2,45 %	3 170 486	134 215	4,23 %	2 281 053	120 804	5,30 %
Ile de France	2 738 121	76 122	2,78 %	3 663 350	146 143	3,99 %	2 730 715	148 818	5,45 %
Massif Central-Centre	1 409 814	38 041	2,70 %	1 925 678	103 567	5,38 %	1 460 101	73 726	5,05 %
Nord Ouest	2 576 425	74 597	2,90 %	3 711 417	202 596	5,46 %	2 827 047	179 238	6,34 %
Ouest	2 551 984	58 800	2,30 %	3 507 342	183 592	5,23 %	2 553 470	123 920	4,85 %
Sud-Est	2 765 746	65 601	2,37 %	3 946 212	144 161	3,65 %	2 773 796	127 578	4,60 %
Sud-Ouest	2 521 939	65 047	2,58 %	3 577 850	161 609	4,52 %	2 653 740	131 034	4,94 %
TOTAUX	16 789 403	432 630	2,58 %	23 502 335	1 075 883	4,58 %	17 279 922	905 118	5,24 %

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

La politique de Raffarin condamnée dans les urnes, il faut la combattre par la grève et dans la rue

Voilà donc l'UMP et le gouvernement désavoués par les électeurs pour la troisième fois en trois mois. Car ce 13 juin, qu'ils aient renouvelé leur vote des élections régionales en faveur des partis de l'opposition, particulièrement le Parti socialiste, ou que cette fois ils se soient abstenus, jugeant qu'ils avaient déjà dit dans ces régionales tout ce qui pouvait être dit par l'intermédiaire des urnes, la majorité des électeurs ont bien condamné à nouveau la politique de Raffarin.

Pour la condamner, ils se sont servis du PS. Mais elle reste à combattre. Et là ce n'est pas sur le PS que nous pouvons compter.

Cette gauche, PS et ses alliés PCF et Verts, au gouvernement, a mené de 1997 à 2002 exactement la même politique. Ce sont ces partis qui ont engagé toutes les attaques contre les couches populaires que Raffarin veut mener aujourd'hui à leur terme : privatisation et démolition des services publics, casse de l'Assurance maladie après celle des retraites, aides de toutes sortes aux patrons qui licencient et font toujours plus de chômeurs et de précaires.

Même aujourd'hui dans l'opposition, le PS n'a nullement l'intention de mener une lutte autrement qu'en paroles contre cette politique. François Hollande, son premier secrétaire, a répété dimanche soir ce qu'il disait déjà au lendemain des élections régionales. L'heure pour le PS est à préparer les élections de 2007, rien de plus. C'est une façon de dire à Raffarin que le PS lui laisse 3 ans pour mener à bien ses funestes entreprises contre les travailleurs.

Et ça l'est encore quand Hollande fait mine de réclamer la démission de Raffarin. Le renvoi du premier ministre ! Une bonne partie de la droite le réclame aussi. Chirac va d'ailleurs peut-être leur donner satisfaction. Un de ces jours, Raffarin pourrait payer le mauvais résultat électoral de la droite. Mais qu'est-ce que ça changera ? Si demain c'est Sarkozy ou de Villepin, voire Bayrou qui se retrouve chef du gouvernement, la politique actuelle qu'ils appuient tous, ouvertement pour les premiers, hypocritement pour le dernier, continuera.

Avec Raffarin ou un autre, la privatisation des entreprises publiques, à commencer par EDF-GDF, comme la

« réforme » de la Sécu se poursuivront. Et nous continuerons à voir le matraquage par les flics de travailleurs dont le seul tort est de tenter d'empêcher la fermeture de leur usine et le déménagement des machines, comme cela s'est produit vendredi dernier à Rennes autour de l'entreprise STMelectronics.

Pourtant nous ne sommes pas éternellement condamnés à suivre impuissants sur nos écrans télé des scènes où des travailleuses et travailleurs pleurent de rage devant l'injustice qui leur est faite. À condition de ne pas nous contenter d'exprimer notre opinion une fois tous les deux ou trois ans, par un vote pour l'opposition ou par l'abstention. À condition aussi, maintenant qu'une bonne partie d'entre nous s'est servie du PS pour la seule chose pour laquelle il pouvait encore nous être utile, de l'abandonner à ses petits jeux politiques et de passer à d'autres combats autrement plus décisifs.

C'est ce que quelques-uns ont d'ailleurs commencé à faire : des travailleurs d'EDF qui sans trop attendre l'approbation de leur hiérarchie syndicale se sont mis en grève et ont procédé à des coupures de courant (elles ont fait hurler politiciens, patrons et médias, mais quand même amené Sarkozy à un tout premier petit recul) ; des assurés sociaux qui tentent de s'organiser dans des collectifs de défense de la Sécu ; les licenciés de STM qui après bien d'autres n'ont pas craint d'affronter les flics venus en aide à leur patron.

Toutes ces premières réactions sont minoritaires. Elles se font en ordre dispersé. Mais elles peuvent et doivent entraîner d'autres, enfler et se rejoindre. Ce mardi, à Paris, la manifestation des électriciens et gaziers devait se fondre avec celle pour la défense de la Sécu ; dimanche à Rennes, la manifestation des STM a été appuyée par des habitants des alentours.

C'est dans cette direction que nous devons aller et frapper de plus en plus fort.

Éditorial des bulletins d'entreprise L'Étincelle du lundi 14 juin, publiés par la Fraction.

Convergences Révolutionnaires n° 33 (mai-juin 2004) - bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Élargissement et nouvelle constitution, l'Union européenne est-elle une menace pour les travailleurs ?

Articles : L'urgence : contre-attaquer sur la Sécu - Salaires : les trains de retard de la SNCF - Licenciements : le merci de STMelectronics pour les subventions reçues - Comment et pourquoi le génocide rwandais fut encouragé et couvert par la France - Des correspondances sur l'Iran et les États-Unis.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Pour la régularisation de tous les sans-papiers !

Samedi 12 juin, les participants de la marche européenne des sans-papiers, partis de Bruxelles le 1^{er} juin, arrivaient au terme de leur marche de protestation place de la République, à Paris, où était organisé un pique-nique auquel participaient les différents collectifs de sans-papiers et les associations et syndicats solidaires.

Au cours des quelque 400 kilomètres de leur marche, les sans-papiers ont dénoncé l'Europe forteresse et réclamé la régularisation de tous. Ils réclament également de pouvoir se soigner, et notamment que l'allocation médicale d'État continue de leur être versée. Elle est en effet bloquée par les caisses d'allocations familiales, pour ceux qui ne sont pas en mesure de prouver qu'ils ont déposé un dossier de régularisation.

En début d'après-midi, différentes personnalités représentant les partis et associations qui depuis le début de la lutte des sans-papiers ont manifesté leur solidarité avec cette lutte ont pris la parole, notamment Marie-George Buffet (PCF), Arlette Laguiller (Lutte Ouvrière), Alain Lipietz (Verts), Mgr Gaillot, Mouloud Aounit, un représentant de la LCR, etc. Ils ont redit leur solidarité.

Le collectif de Seine-Saint-Denis a

notamment souligné que depuis l'occupation de la basilique de Saint-Denis, sur quatre mille demandes de régularisation, quatre cents seulement ont été satisfaites.

Notre camarade Arlette Laguiller, après avoir dit sa solidarité et exigé des papiers pour tous, a souligné que c'est d'abord la lutte des sans-papiers eux-mêmes qui peut leur permettre d'obtenir la régularisation exigée, rappelant aussi qu'avec ou sans papiers, il n'y a qu'une seule classe ouvrière. Elle a aussi dénoncé, en cette veille de scrutin européen, le fait qu'aucun parti de gouvernement n'avait eu le courage d'accorder le droit de vote aux travailleurs immigrés.

À la suite de ces interventions, une manifestation s'est formée, regroupant quelque 3 000 personnes, et s'est dirigée vers la place de la Nation en passant notamment devant le gymnase Japy ou l'église Saint-Ambroise, qui ont été autant de lieux où s'est déroulée la lutte des sans-papiers au cours des années écoulées. Devant les policiers démonstrativement massés devant ces lieux, le cortège lançait : « *Police partout, justice nulle part* ».

Les participants se sont séparés bien décidés à continuer la lutte jusqu'à ce que tous les sans-papiers soient enfin régularisés.

• À Lille

Des centaines de sans-papiers réfugiés à la Bourse du Travail

Dans le Nord, le gouvernement a durci son attitude envers les sans-papiers qui demandent leur régularisation. Le préfet du Nord a multiplié les provocations et les tracasseries. Alors que des promesses avaient été obtenues en juillet 2003 pour l'étude de leurs dossiers, alors que des discussions avaient lieu avec les représentants du Comité des sans-papiers 59, des arrestations à domicile ont eu lieu, le nombre des dossiers étudiés a été diminué sans explication et des représentants des sans-papiers ont été traduits en justice.

Ne voyant pas d'autre solution, des centaines de sans-papiers ont repris une grève de la faim en mars 2004. Après 22 jours, 131 d'entre eux, dont des femmes avec des enfants, se sont présentés aux urgences du CHR de Lille pour faire constater leur état. À leur sortie, ils ont été victimes d'une véritable rafle, avec un dispositif policier important. Des employés du CHR, choqués, ont réagi en cachant des hommes et des femmes pour les soustraire aux brutalités policières. À l'heure actuelle, quatre hommes et deux femmes sont encore détenus par la Police de l'Air et des Frontières et

menacés d'expulsion.

Les sans-papiers se sont réfugiés à la Bourse du Travail où ils se sont mis sous la protection des syndicats. Ils ont été rejoints par des centaines d'autres. Un campement de plus de 300 personnes s'est organisé tant bien que mal, sous les arbres de la cour de la Bourse du Travail. La ville de Lille, après de nombreux appels, a fini par installer des douches de fortune et des toilettes de chantier. Mais la chaleur le jour, le froid la nuit, la pluie et l'état d'épuisement de plusieurs sans-papiers rendent la situation extrêmement précaire. Il y a là des gens affaiblis, des enfants qui se déshydratent...

Le préfet fait semblant de s'inquiéter de leur sort. Mais c'est pour s'en prendre aux responsables du Comité des sans-papiers, en les menaçant de les faire condamner si un accident grave survenait, alors qu'il pourrait mettre fin tout de suite à cette situation en acceptant les régularisations demandées.

Un meeting de solidarité avec les sans-papiers, auquel Lutte Ouvrière appelle à participer, aura lieu le vendredi 18 juin à 18 h 30 à la Bourse du Travail de Lille.

• Fonction publique

Précarité croissante des emplois

Contractuels, CEC, CES, emplois-jeunes seraient un million à travailler dans la fonction publique, sans en avoir le statut. Selon les syndicats, ces précaires occupent un emploi sur cinq dans les ministères, les hôpitaux, les collectivités territoriales (une proportion qui serait encore plus élevée si l'on prenait en compte les emplois publics sous-traités à des entreprises privées).

Pour se conformer aux directives de l'Union européenne, qui interdisent l'enchaînement illimité des contrats à durée déterminée (CDD) dans le secteur public, l'actuel secrétaire d'État à la Fonction publique, Renaud Dutreil, vient d'annoncer qu'il allait « ouvrir le dossier de la précarité » dans les services qui dépendent de lui.

Son prédécesseur, Jean-Paul Delevoye, avait déjà dit la même chose il y a quelques mois, tout comme, il y a trois ans, Michel Sapin, membre, lui, d'un gouvernement de gauche qui, plutôt que d'embaucher des fonctionnaires, avait créé des centaines de milliers d'emplois précaires supplémentaires (les emplois-jeunes) dans les services publics.

En cela, le gouvernement Jospin n'avait nullement innové : il n'avait fait que poursuivre sur la lancée de ses prédécesseurs, de droite comme de gauche. Depuis des années en effet, tous les gouvernements successifs n'ont cessé d'agir en matière d'emploi comme n'importe quel employeur privé. Malgré les besoins criants dans des services publics de plus en plus laissés à l'abandon, ils n'y ont embauché qu'au compte-gouttes, sans même remplacer totalement les départs en retraite. Et, tout en y gelant les salaires, ils ont eu de plus en plus recours à l'emploi de personnels non statutaires, avec des contrats de droit privé ou de droit public, mais précaires.

Dans ce qu'il laisse filtrer de ses projets, Dutreil se prépare – sous couvert de mise en règle avec le droit européen – à de nouveaux coups tordus contre les salariés de la fonction publique. Car, bien sûr, il n'envisage pas un instant de « fonctionnariser » les agents sous contrats précaires.

Dans son projet de loi d'orientation pour la fonction publique, il prévoit des « CDD de trois ans maximum, renouvelables dans la limite de six ans », qui ne pourraient être éventuellement reconduits que sous forme de

CDI (contrat à durée indéterminée) et, pour « les agents de plus de 50 ans justifiant de huit ans de service public », « la transformation automatique en CDI » de leur contrat précaire.

Le ministre prétend que ce serait un pas en avant. Mais vers quoi ? Dans le secteur privé, tout le monde sait comment les employeurs tournent la réglementation qui pourrait interdire un trop grand nombre de contrats précaires consécutifs pour un même salarié. Quand ils ne s'assoient pas simplement dessus, ils peuvent mettre un terme à la mission (en CDD ou en intérim) d'un salarié pour recommencer avec un autre ou se contenter de l'interrompre, le temps de remettre les compteurs à zéro.

Aujourd'hui, le gouvernement veut carrément mettre en place des contrats précaires de 3 ou 6 ans : c'est la précarité institutionnalisée ! En outre, dans le cas où l'État transformerait certains CDD en CDI, ces nouveaux contrats, présentés comme étant de droit public, ne feraient pas pour autant des salariés concernés des fonctionnaires de plein droit. À La Poste, par exemple, l'État transforme régulièrement des emplois de CDD à plein temps en CDI à deux tiers de temps ou à mi-temps. Il s'agit

donc là, en fait, d'une façon de réduire encore la proportion des fonctionnaires de plein droit pour, à plus ou moins long terme, supprimer les divers « statuts » des employés de la fonction publique.

Que lesdits statuts n'empêchent nullement l'État de s'en prendre à ses propres salariés, on le voit bien. Mais ce que l'on voit aussi, c'est qu'à chaque fois que les gouvernants, qu'ils se disent de gauche ou qu'ils soient de droite, prétendent « réformer » la fonction publique, quand ce n'est pas pour dégrader le service rendu à la population, c'est toujours pour aggraver les conditions de ceux qui remplissent les

tâches de service public.

La loi d'orientation que concocte Dutreil ne fait pas exception, même si elle y ajoute en prime le cynisme de ce gouvernement qui ose parler de lutte contre la précarité quand, en fait, il l'organise et l'aggrave.

Mais qu'il prenne garde. À continuer ainsi, il va finir par convaincre tous les salariés du privé et les agents du secteur public qu'ils sont tous voués à la même précarité, à la même absence de droits et que, embarqués dans la même galère, ils n'ont en effet pas d'autre choix que de se battre, tous ensemble.

Pierre LAFFITTE

• Précarité et intermittents

Le ministre du cinéma...

Il fallait oser ! Alors que depuis un an les intermittents, ces précaires des métiers du spectacle, se battent contre le démantèlement de leur régime d'indemnisation par le patronat, approuvé par le gouvernement, le ministre de la Culture vient de prendre sa plus belle plume. Et, jeudi 10 juin, il a adressé une lettre aux patrons des chaînes de télévision et aux organismes patronaux des spectacles, non pas pour exiger

qu'ils embauchent les masses de précaires qu'ils exploitent parfois depuis des années, mais pour leur demander... de ne pas abuser du recours à l'intermittence.

Au prochain remaniement ministériel, ce piètre comédien pourra toujours tenter de se recaser dans *Le Tartuffe* de Molière. À défaut d'y faire rire, ce rôle lui ira comme un gant.

• Rapport sur la « désindustrialisation »

Moins d'emplois mais plus de production... et plus de profits

Le 27 mai, était présenté à l'Assemblée nationale par Max Roustan (UMP) le rapport mis au point fin février par la Délégation à l'aménagement du territoire, la Datar, sur la réalité de ce qu'on appelle la « désindustrialisation », ainsi que l'enquête complémentaire que ce député a conduite. Le fait que ce député soit connu pour ses idées libérales rend son constat encore plus significatif.

Selon lui, les restructurations dans l'industrie « ne sont plus uniquement dictées par des raisons de survie, mais sont initiées par des entreprises en bonne santé financière et touchent des usines souvent rentables ». Et d'ajouter : « Cette course aux profits peut conduire les industries cotées en Bourse à privilégier des logiques à court terme pour

satisfaire les actionnaires. » On ne saurait mieux dire !

Le rapport de la Datar rétablit en effet la vérité sur ce que tous les politiciens, de droite comme de gauche, et Chirac en premier, appellent la « désindustrialisation » de la France. En réalité, les délocalisations restent marginales par rapport à l'évolution globale de la production industrielle. En 24 ans, de 1978 à 2002, la valeur de la production industrielle en France a augmenté, en valeurs constantes, de 2,5 % par an en moyenne. La part de l'industrie dans l'ensemble des richesses produites dans le pays est restée stable, elle, depuis plus de trente ans, malgré l'explosion des services.

Mais ce qui est notable est que, pendant le même temps, le patronat a fait disparaître 1,5 million d'emplois dans l'industrie, comme le notait le

député UMP, « pour satisfaire les actionnaires », qui, aurait-il pu ajouter, exigent une augmentation des profits de 15 % par an.

Ainsi, « les gains de productivité des salariés dans l'industrie française ont été parmi les plus élevés du monde, à raison de 4,1 % par an depuis 1990 », note le rapport de la Datar. Voilà pourquoi toute une partie de la population a été poussée vers la misère. Car ceci est le résultat d'une aggravation brutale des conditions de vie imposées à toute la classe ouvrière, avec des suppressions massives d'emplois pour les uns et l'intensification considérable des rythmes du travail pour les autres. Ces sacrifices, le patronat les a imposés avec l'appui actif de tous les gouvernements, de droite pendant 10 ans, et de gauche pendant 15 ans.

Alors quand, de la gauche à



la droite, on entonne le refrain de la « désindustrialisation », c'est pour continuer sur la même voie et vendre encore aux travailleurs « des nouveaux sacrifices pour sauver notre industrie », en cachant la réalité mise au jour par ce rapport officiel.

La rentabilité de l'industrie n'a cessé d'augmenter car, en un quart de siècle, on a imposé

une réduction de 20 % des emplois dans ce secteur, pendant que la richesse créée augmentait, elle, de 85 %. Il est temps d'inverser cette dégringolade vers l'abîme, et de faire que les richesses produites bénéficient à ceux qui les produisent et à l'ensemble de la société.

Paul SOREL

• Grande-Bretagne

Un désaveu cinglant pour le gouvernement Blair

Tout le monde en Grande-Bretagne s'attendait à une claque spectaculaire pour le gouvernement Blair, lors de la quadruple élection du 10 juin – élections européenne et municipale, auxquelles s'ajoutaient celles du maire et du conseil du Grand Londres.

Une grande partie de l'électorat avait en effet de bonnes raisons de vouloir sanctionner Blair – qu'il s'agisse de ses mensonges à propos de l'Irak, de la poursuite de l'occupation militaire, ou encore de la dégradation croissante de la couverture sociale, en particulier des retraites et de la santé, ou de celle des services publics. Et cela n'a pas manqué.

L'hécatombe travailliste

On l'a vu d'abord au niveau de la participation électorale, qui est restée en dessous des 40 % sur l'ensemble des différents scrutins. Il est vrai qu'il s'agit du meilleur chiffre pour de telles élections depuis dix ans, mais il faut dire qu'une partie importante de cette augmentation est due au nouveau système de vote postal dans une partie du pays.

Ensuite, ce vote de sanction s'est exprimé dans chacun des scrutins du 10 juin. Aux municipales, qui concernaient environ un tiers de l'électorat (une partie des sièges municipaux sont renouvelés chaque année, pour une durée de quatre ans), c'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un parti au pouvoir arrive en troisième position dans un tel scrutin – 26 % des voix aux travaillistes contre 38 % aux conservateurs et 29 % aux libéraux-démocrates.

Les travaillistes perdent ainsi 20 % des sièges de conseillers municipaux qu'ils détenaient, soit 476 sièges qui viennent s'ajouter aux quelque 2 800 sièges perdus depuis que Blair est arrivé au pouvoir, en 1997. Qui plus est, le parti perd une nouvelle série de ses bastions ouvriers – dont Newcastle, le Saint-Nazaire anglais, et Doncaster, ville minière et métallurgique dont la municipalité avait été travailliste depuis la fondation de ce parti, en 1905. La position dominante que les conservateurs avaient acquise l'an dernier, pour la première fois depuis les années 1950, grâce au vote sanction

contre la guerre en Irak, se trouve désormais très largement consolidée.

Si, en revanche, le candidat travailliste à la mairie de Londres, Ken Livingstone, a été réélu, ce n'est pas grâce au soutien du Parti Travailliste, mais malgré lui. Livingstone, qui avait quitté ce parti il y a quatre ans en se posant en champion de l'opposition à Blair, a fini par réintégrer récemment le giron travailliste. Et c'est avec un score nettement réduit qu'il a été réélu. Seule son opposition affirmée, non plus à Blair mais à la guerre en Irak seulement, semble l'avoir sauvé de la déroute, si l'on en juge par l'élection parallèle à l'assemblée du Grand Londres, où les travaillistes obtiennent 11 % de voix de moins que Livingstone et sont nettement devancés par les conservateurs.

Quant aux élections européennes, elles se soldent par un désaveu encore plus retentissant pour les travaillistes. Car, même s'ils arrivent cette fois en deuxième position, c'est avec seulement 22,6 % des voix, le plus bas score jamais réalisé par les travaillistes, contre 26,7 % aux conservateurs.

Désaveu à la droite de Blair, mais pas à sa gauche

Le faible écart entre les deux grands partis aux européennes tient à l'émergence d'un trouble-fête – UKIP, le Parti pour l'Indépendance du Royaume-Uni – qui obtient plus de 16 % des voix, surtout aux dépens des conservateurs mais aussi, dans une certaine mesure, des travaillistes.

Les origines de UKIP remontent à 1993, lorsque Paul Sykes, promoteur immobilier multimilliardaire, s'associa à d'anciens dignitaires conservateurs sur la base d'un objectif unique : le retrait pur et simple de la Grande-Bretagne de l'Union européenne. Récemment, l'incapacité du Parti Conservateur à regagner du crédit et les divisions du Parti Travailliste sur la Constitution européenne ont grossi



Bush-Blair : une complicité sanctionnée.

ses rangs d'un certain nombre de transfuges des deux partis. Parmi ceux-ci, on trouve d'autres riches conservateurs comme Sykes, mais aussi des artistes connus ou encore l'ex-député travailliste Kilroy-Silk, très connu grâce à ses nombreuses années comme présentateur-vedette à la télévision.

Dans cette élection européenne, le langage populiste de UKIP, qui clamait ce que le respectable Parti Conservateur n'ose pas dire, en faisant appel ouvertement aux préjugés isolationnistes, voire xénophobes et racistes latents dans l'électorat, lui a donc permis de se gagner les voix d'une partie des mécontents et, du coup, en prenant la troisième place devant les libéraux-démocrates, de jouer dans la cour des grands, après des années d'obscurité.

C'est sur le succès de UKIP, bien plus que sur les causes du désaveu infligé à Blair, que les médias et les politiciens ont mis l'accent, bien trop contents de pouvoir se raccrocher à une bouée de sauvetage aussi bien ancrée à droite. À entendre les ministres de Blair dire leur « intention d'écouter les électeurs de UKIP », on ne peut que se remémorer la façon dont, l'an dernier, le gouvernement avait pris prétexte de la demi-dou-

zaine de sièges municipaux obtenus par l'extrême droite pour justifier une série de mesures drastiques contre les travailleurs immigrés, sous prétexte de ne pas « prêter flanc à la démagogie raciste ». Et il n'est pas douteux que les progrès électoraux de UKIP serviront eux aussi à Blair pour justifier d'autres concessions aux plus réactionnaires et d'autres surenchères à droite.

S'il y avait bien des façons pour les électeurs de voter à la droite de Blair, les travailleurs

Blair et indiquant une perspective de lutte pour le monde du travail.

Sans doute, pour la première fois, une partie de l'extrême gauche était présente à l'échelle nationale aux élections européennes. Mais ces organisations avaient choisi de se présenter dans le cadre d'une alliance ambiguë (« Respect – la coalition unitaire »), dont le porte-parole était un ancien député travailliste, affairiste notoire et adversaire de l'avortement, et dont les participants allaient de personnalités pacifistes opposées à la guerre en Irak à des courants islamistes intégristes. Voter pour une telle alliance pouvait apparaître comme un moyen de voter contre la politique de Blair en Irak, mais certainement pas comme un moyen de le faire au nom des intérêts du monde du travail. De sorte que les 1,5 % de voix obtenus par « Respect » à l'échelle nationale (dont 4,7 % sur l'agglomération de Londres) n'apparaissent pas plus comme un désaveu de gauche de la politique de Blair que les 6,2 % obtenus par les Verts, par exemple.

Il reste que les travailleurs britanniques ont bien des comptes à



Une dégradation dans les services publics qui conduit à des catastrophes (ici dans les chemins de fer).

n'avaient guère le moyen de se servir de leur bulletin de vote pour exprimer leur opposition à la servilité du gouvernement travailliste à l'égard du capital, en Irak comme en Grande-Bretagne. Car, dans ces élections, aucun courant n'avait choisi d'incarner une politique se situant clairement à la gauche de

régler avec le gouvernement travailliste et ses mandataires de la City de Londres. Et s'ils n'ont pas eu les moyens de le montrer lors de ces élections, ils le feront peut-être demain en utilisant des méthodes plus appropriées, celles de la lutte des classes. En tout cas, c'est ce que l'on peut souhaiter.

François ROULEAU

• Belgique

Progression de l'extrême droite

En Belgique, les élections européennes se sont déroulées en même temps que celles des Parlements flamand, wallon et bruxellois.

C'est une coalition des libéraux et des socialistes qui gouverne, tant au niveau fédéral qu'au niveau des régions flamande, wallonne et bruxelloise. En Wallonie et à Bruxelles, le Parti Socialiste s'est renforcé, récupérant des voix des Verts. Mais ce qui marque, c'est la forte progression de l'extrême droite. Le Vlaams Blok, xénophobe et séparatiste, passe en Flandre de 622 000 à 940 000 voix (24 % des suffrages). Le Front National passe de 75 000 à 160 000 voix en Wallonie (8 % des suffrages) ; les autres formations régionalistes francophones, FNB, RWF, FRANCE et WALLON, y totalisent 39 000 voix.

Lors des législatives de mai 2003, les libéraux flamands (VLD) avaient promis la création de 200 000 emplois en quatre ans. Depuis, le gouvernement fédéral a continué sa politique de cadeaux aux entreprises, de baisse des impôts sur les bénéfices et les cotisations patronales, et de licenciements dans les entreprises publiques en voie de privatisation. Pour les travailleurs, le chômage a encore augmenté de 5 % et le ministre « socialiste » (SP.a) des Affaires sociales a lancé une véritable chasse aux chômeurs qui, selon lui, ne chercheraient pas assez activement d'emploi.

Afin de tenter de récupérer les voix de l'extrême droite, en augmentation depuis 1991, tous les partis gouvernementaux flamands ont fait de la surenchère pour exiger du pouvoir fédéral la scission entre les différentes communautés linguistiques d'une grande partie de ce qui reste encore de commun à tout le pays : la Sécurité sociale, la SNCB, les soins de santé. Ils reprennent ainsi à leur compte un des principaux points du programme du Vlaams Blok. Cette scission ne peut cependant s'opérer sans une majorité des deux tiers, impossible sans une partie des votes francophones.

Le VLD et le CD&V, – les libéraux, et les sociaux-chrétiens flamands – ont en outre fait une large campagne contre l'octroi du droit de vote aux étrangers non européens aux élections communales. Cette proposition de loi émanait des partis francophones et des socialistes flamands et n'a été votée que de justesse. Malgré ses menaces et ses gesticulations, le VLD, principal parti du gouvernement, n'en est pas pour autant sorti et a été accusé de s'aplatir devant les « diktats francophones » par l'opposition Vlaams Blok et démocrate-chrétienne (CD&V).

À force de reprendre à leur compte la démagogie du Vlaams Blok, les partis gouvernementaux l'ont renforcé et le parti atteint aujourd'hui 24 % des voix en Flandre. Côté francophone, la désorganisation de l'extrême droite limite sans doute sa progression, mais ses scores ont plus que doublé et elle atteint 16 % à Charleroi, dans l'ancien bassin minier et sidérurgique. Là aussi, dénoncer les plus faibles – les chômeurs et les immigrés – ou bien les travailleurs flamands comme responsables du chômage francophone a fait mouche.

Avec 37 % en Wallonie et 34 % à Bruxelles, le Parti Socialiste sort premier des élections. Il peut choisir entre les libéraux (24 et 32 %) et les démocrates-chrétiens (17 et 14 %) comme partenaires des prochaines coalitions gouvernementales, mais son président, Elio Di Rupo, a immédiatement fait savoir qu'il consulterait le patronat et les syndicats – dans cet ordre – avant de rédiger le programme gouvernemental !

Les partis gouvernementaux vont donc continuer la politique de « baisse des coûts du travail » au profit du patronat, une politique qui se solde par la montée du chômage et de la misère, et fait le lit de l'extrême droite.

• Irak

Les États-Unis dans le borbier

À peine Bush avait-il fait voter à l'unanimité par les Nations Unies sa résolution sur l'Irak, qui pouvait passer aux yeux des électeurs américains comme un satisfecit accordé par les États du monde entier à sa politique en Irak, que la dure réalité de l'occupation américaine est revenue au premier plan de l'actualité avec une nouvelle vague d'attentats qui a secoué Bagdad. À quinze jours de l'échéance du 30 juin, date à laquelle le gouvernement provisoire devrait hériter de l'apparence du pouvoir, les États-Unis continuent de s'enfoncer dans le borbier irakien.

Lundi 14 juin, un convoi de voitures de l'autorité provisoire irakienne a été frappé par une voiture bourrée d'explosifs, faisant seize victimes et une soixantaine de blessés. Parmi les morts, se trouvaient cinq agents de sécurité étrangers employés par la grande entreprise américaine General Electric. La multitude d'entreprises de sécurité qui opèrent en Irak attire en effet mercenaires et baroudeurs du monde entier.

L'attentat a eu lieu dans un quartier populaire de la capitale irakienne où la population, en même temps qu'elle aidait ses compatriotes blessés, a exprimé sa colère contre la présence des forces occupantes qui s'est traduite depuis un an par une insécurité croissante. Les unités blindées américaines stationnées non loin de l'attentat se sont bien gardées d'affronter ce mouvement de colère.

Depuis le 19 août dernier, date à laquelle le siège de l'ONU avait été attaqué, c'est le douzième attentat-suicide important qui frappe Bagdad. Parallèlement, il y a eu une série d'assassinats ciblés contre des hauts fonctionnaires du nouveau gouvernement provisoire du Premier ministre, Iyad Allaoui, mis en place le 1^{er} juin.

Samedi 12 juin, Bassam Kouba, vice-ministre des Affaires étrangères, ancien ambassadeur de l'Irak en Chine et ex-collaborateur de Tarek Aziz était assassiné. Dimanche 13 juin, c'était le tour du directeur des Affaires culturelles au ministère de l'Éducation, Kamal al-Jarrah. Le même jour, un professeur de géographie de l'université de Bagdad, Sabri al-Bayati, connaissait le même sort, ainsi que deux officiers de police de haut rang, le général Hussein Abdul-Karim,



Après un attentat dans Bagdad, de jeunes Irakiens manifestent contre l'occupation.

chef de la police des frontières, et le général Majid Almani Mahal, l'un à Bagdad, l'autre à Bakoura, au nord de la capitale. À cela s'ajoutent de multiples attentats à la bombe contre la police irakienne et les forces américaines. En tout cas, haut fonctionnaire de l'actuel gouvernement est devenu un métier à risques.

Selon le calendrier fixé par Washington, le 30 juin prochain, l'administration américaine de Paul Bremer doit passer la main au gouvernement d'Iyad Allaoui, qui doit en théorie préparer des élections pour 2005. Allaoui, un ancien collaborateur de la CIA, avait déclaré dès sa nomination qu'il n'était pas question que l'armée américaine quitte l'Irak. Ce sont les États-Unis qui lui donnent le peu de légitimité qu'il peut avoir. Et ceux-ci font maintenant valoir le mandat de l'ONU que les chefs d'État impérialistes, Chirac compris, viennent de lui voter en échange de quelques promesses que les grandes entreprises non américaines auront accès aux miettes de la reconstruction tombées de la table des grandes entreprises américaines, Haliburton, General Electric, etc., grandes bénéficiaires de l'occupation.

Le gouvernement Allaoui n'est qu'une façade, la réalité du pouvoir restera entre les mains des États-Unis à travers l'état-major de l'armée d'occupation mais également par l'intermédiaire de l'ambassade des États-

Unis à Bagdad qui dispose de trois mille employés, la plus grosse représentation américaine à l'étranger.

Mais ce dispositif n'est pas en mesure par lui-même d'assurer que le mécontentement de la population irakienne et l'activité des différentes milices s'opposant à l'occupation aillent en diminuant. Tout indique plutôt le contraire.

Les États-Unis et son parent, le gouvernement provisoire irakien, sont pris au piège de l'occupation. Si les troupes américaines maintiennent leur présence en force, le mécontentement et la révolte de la population risquent encore de grandir, d'alimenter en combattants les différents groupes armés et d'accroître leur crédit politique. Mais si les troupes américaines quittaient l'Irak, l'actuel gouvernement provisoire ne fera pas long feu face à ces différents groupes qui entreraient alors en concurrence pour conquérir le pouvoir.

C'est bien la présence des troupes de la coalition qui accroît un peu plus chaque jour le chaos économique, politique et social dont la population irakienne paye le prix. Alors, les troupes des puissances impérialistes doivent évacuer l'Irak, elles et les grandes compagnies occidentales, pétrolières ou autres, arrivées en prédateurs dans les bagages de l'armée américaine...

Jacques FONTENOY.

• Soudan

Répression sanglante au Darfour

Au Soudan, depuis un an et demi, une nouvelle guerre ravage la région du Darfour située à l'extrême ouest du pays. À ce propos, nous reproduisons ci-dessous l'article paru dans le mensuel *Le pouvoir aux travailleurs*, édité par nos camarades de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes.

« La situation des paysans dans le Darfour est devenue préoccupante au point que le PAM (Programme alimentaire mondial) parle d'une catastrophe humanitaire qui pourrait faire « des dizaines de milliers de morts ».

Alors qu'un accord est en passe d'être conclu à Washington entre le gouvernement soudanais et John Garang, leader du Mouvement de libération des peuples du Soudan, pour mettre un terme à une rébellion qui sévit dans le sud du Darfour depuis des années, un autre conflit fait des ravages dans l'ouest de la région.

Des hélicoptères continuent de tirer sur les villages ; au sol, les « djandjanwids » achèvent le sale travail de l'aviation. Les « djandjanwids » (cavaliers armés) sont des milices composées d'Arabes, fortement équi-



pés par le régime soudanais. Ils débarquent dans les villages à cheval ou à dos de chameau, et massacrent les paysans qui n'ont pas pu fuir ; ils s'emparent de leurs troupeaux, pillent les habitations, violent les femmes, quant aux enfants, ils sont emmenés et certains réduits à l'esclavage.

La création de ces milices comme supplétifs de l'armée soudanaise ne fait qu'aggraver le vieux conflit entre populations arabophones nomades et négro-africaines sédentaires,

c'est-à-dire entre éleveurs et paysans. Avant, quand un différend opposait ces deux groupes à propos du bétail allant brouter dans un champ ou dévaster les récoltes, cela se réglait à l'amiable, par dédommagement, sans recours à la violence. L'existence des « djandjanwids » a fait voler en éclats cette façon pacifique de régler un conflit, vieille de plusieurs décennies. Bien sûr, tous les éleveurs ne font pas partie des milices, mais la plupart bénéficient de leur protection.

On compte aujourd'hui 110 000 personnes réfugiées au Tchad et 670 000 déplacées qui se trouveraient dans une situation très précaire. En effet, depuis l'échec des négociations entre le gouvernement soudanais et les rebelles du Mouvement de libération du Soudan (LMS), avec la médiation du Tchad, l'armée soudanaise déploie de gros moyens militaires pour en finir avec ce mouvement né en décembre 2002. Les rebelles accusent le régime du général Béchir de pratiquer une politique d'exclusion des minorités noires, notamment celles du Darfour, deuxième région la plus peuplée du Soudan. Ces populations ne bénéficient pas non plus des infrastructures comme celles des régions du Nord. C'est cette politique d'exclusion et d'abandon qui les a poussés à prendre les armes.

Le gouvernement soudanais soupçonne le régime tchadien de soutenir ces rebelles dont la plupart appartiennent à la même ethnie qu'Idriss Déby (le président tchadien), les Zaghawa. C'est un fait que par le truchement de leurs proches demeurés dans la capitale tchadienne, les rebelles reçoivent armes et munitions. Des cadres de l'armée ont également rejoint le MLS. Est-ce pour cela que Khartoum n'hésite pas à

poursuivre les rebelles soudanais au-delà de la frontière entre les deux pays ? Et à tirer sur les camps de réfugiés à l'intérieur du Tchad ? C'est ainsi que le 11 mai, un accrochage entre des éléments de l'armée tchadienne et une milice soudanaise a fait 61 morts de part et d'autre, selon des sources tchadiennes. Auparavant, en janvier, le gouvernement soudanais avait bombardé le camp de réfugiés de Tiné, en territoire tchadien. Il y eut trois morts et quatorze blessés graves parmi les réfugiés.

Pour éviter ces attaques, les organisations humanitaires ont demandé et obtenu le déplacement du camp vers l'intérieur du pays, loin de la frontière. Quant aux réfugiés, outre l'aide humanitaire pour le moment insuffisante, ils bénéficient de la solidarité des populations tchadiennes, surtout celle de leur ethnie. Malgré leur dénuement, elles font tout pour venir en aide à leurs frères.

Si rien n'est fait le plus rapidement possible pour secourir les réfugiés dont le nombre augmente à chaque attaque de l'aviation soudanaise relayée au sol par les milices djandjanwids, on risque, selon le PAM, de voir mourir « des dizaines de milliers de réfugiés. »

• Tiers Monde

Dix millions d'esclaves domestiques

Dans le cadre de la Journée mondiale contre le travail des enfants, le 12 juin, le Bureau international du travail (BIT) vient de publier un rapport sur ce qu'il appelle pudiquement le travail domestique des enfants dans le Tiers Monde, mais qui est en fait une forme d'esclavage pour des enfants contraints par la misère d'aller chercher en ville de maigres revenus – et encore quand ils sont payés. Le BIT avance le chiffre de dix millions d'enfants bons à tout faire, ou plutôt bonnes à tout faire car les petites filles seraient les plus nombreuses.

Cet esclavage moderne n'épargne aucun pays pauvre : l'Afrique (ils seraient deux millions en Afrique du Sud et 200 000 au Kenya) mais aussi l'Asie (700 000 en Indonésie, 300 000 au Bangladesh et 265 000 au Pakistan) ou l'Amérique (560 000 au Brésil et 265 000 en Haïti). Et ce sont de très jeunes enfants qui en sont les victimes. Au Maroc 70 % d'entre eux ont moins de 12 ans

et au Venezuela 60 % d'entre eux ont moins de 14 ans.

S'il existe des esclaves modernes, il y a aussi des négriers modernes responsables et bénéficiaires d'un véritable trafic entre les campagnes et les villes. Ainsi le journal *Libération* raconte comment, en Afrique du Sud, une prétendue agence appelée Excellent Domestic recrute des jeunes filles noires à la campagne en leur faisant miroiter un travail en ville. Cette agence fut fermée en mars 2004 à la suite de la découverte de 21 jeunes filles entassées dans un garage avec un seul matelas pour dormir et interdiction de sortir sans permission de l'agence...

Ce n'est pas la première fois que des organismes internationaux comme le BIT dénoncent le sort fait aux enfants et plus généralement à la population des pays pauvres, et publient des rapports accablants. Ainsi en 2002, lors de la première journée mondiale contre le travail des enfants, l'Organisation

internationale du travail (OIT qui dépend de l'ONU) avait donné le chiffre de 246 millions d'enfants, âgés de 5 à 17 ans, exploités dans les usines, les champs ou les bordels, l'immense majorité (179 millions) de ces enfants accomplissant des tâches dangereuses mettant leur vie en péril.

Si le BIT ou d'autres organismes internationaux liés ou non à l'ONU ou à des ONG savent dénoncer, à juste titre bien sûr, la faim ou la pauvreté dans le monde, force est de constater que leurs rapports ne changent rien à la réalité. Ils l'admettent d'ailleurs eux-mêmes puisque le BIT écrit : « Dans de nombreuses régions du monde, les écarts se creusent non seulement entre les pauvres et les riches, mais aussi entre les pauvres et les moins pauvres ». Mais leur dénonciation ne va pas au-delà de ce constat et le BIT se contente de conclure : « C'est une tâche extrêmement difficile que de s'attaquer au travail domestique des enfants, un



Affiche d'une ONG dénonçant le travail des enfants au Bangladesh.

domaine où presque tout reste à faire ».

Oui c'est une tâche difficile, où presque tout reste à faire mais pour cela il faut au moins dénoncer les véritables responsables que ces organismes internationaux connaissent bien. Si les enfants du Tiers Monde sont transformés en esclaves domestiques, si l'Afrique meurt du SIDA ou de la famine, si le fossé se creuse entre ce que les capitalistes appellent hypocritement

le Nord et le Sud, c'est parce que le système économique en vigueur saigne les pays pauvres. Le système capitaliste, né en Europe il y a près de trois siècles, s'était bâti, déjà, sur l'exploitation d'une multitude d'enfants contraints, dès leur plus jeune âge, d'aller travailler dans les filatures ou les mines. Il n'aura fait depuis qu'étendre sa domination et ses méthodes.

C. D.

• STMicronics - Rennes

Déménagement houleux

La direction de STMicronics ne renonce pas à la liquidation de l'usine de Rennes. Jeudi 10 juin, elle a démenagé les premières machines. Mais il a fallu compter avec l'opposition des travailleurs de l'usine, et c'est avec l'aide des gardes mobiles que l'évacuation s'est faite.

Ceux-ci sont intervenus vers 5 h 30 du matin et sont entrés dans l'usine. Les salariés qui montaient la garde sous la tente, à l'entrée, ont pu prévenir par téléphone d'autres salariés et des militants qui avaient laissé un moyen de les contacter. À partir de 8 h, une bonne centaine de personnes se sont rassemblées devant les entrées. Leur nombre a grossi au point que, quand les camions ont voulu sortir, vers 10 h 30, ils se sont heurtés à l'hostilité des présents.

Les gardes mobiles ont alors dégagé une entrée à coups de gaz lacrymogène et ont repoussé les manifestants pour permettre aux camions d'avancer. Il y a eu alors, sur plus de 500 mètres dans la ville, une sorte de bataille de rues. Les travailleurs cherchaient à bloquer les camions en abandonnant leurs voitures au milieu de la chaussée des rues du quartier. C'est mètre par mètre que le convoi a progressé, à coups de charges de la police et à grand renfort de gaz lacrymogène. Tout ce qui pouvait retarder les camions et les gardes mobiles était jeté sur la chaussée par les manifestants et dégagé, étape par étape, par les gardes mobiles.

Des cailloux ont été lancés contre les camions et deux pare-brise ont été cassés. Le convoi progressant quand même sous la pression policière et les gaz, des salariés se sont couchés sur la chaussée et ont été trainés sur les trottoirs. Pour finir, le convoi a pu sortir de la ville et rejoindre la rocade, escorté par les motards et des camions de la police. Ensuite une centaine de manifestants se sont encore rendus à la préfecture pour protester.

Tous ceux qui ont assisté à ce qui se passait ont pu voir la police escorter et appuyer l'offensive des patrons contre les salariés. L'intervention policière au service d'un patron licencié et la résistance des salariés ont entraîné une réelle émotion et beaucoup de sympathie dans ce quartier populaire de la ville et chez ceux qui ont vu les images à la télévision.

Pour se justifier, la préfète dit qu'elle n'a rien fait d'autre qu'envoyer la police à STM pour faire exécuter une décision de justice. Mais en l'occurrence, sa justice est là pour satisfaire les calculs cyniques des financiers et pour jeter à la rue des centaines de travailleurs.

La bataille n'est pas terminée. Elle continue sur les deux plans où les salariés l'ont menée depuis l'annonce des licenciements. Sur le plan juridique, ils contestent la validité des licenciements, qualifiés de licenciements boursiers. Le lendemain des affrontements, vendredi 11 juin, ils étaient une cinquantaine à se retrouver devant le tribunal de Nanterre.

Le combat continue aussi sur le terrain, pour contrecarrer les

prochaines manœuvres de STM et pour défendre leur emploi.

Samedi 12 juin, une manifestation a rassemblé un millier de personnes pour protester contre l'intervention policière et, bien sûr, contre la fermeture de cette usine par ce groupe florissant



qui jette à la rue 600 salariés pour accroître encore ses profits.

Les travailleurs de STM et ceux qui les ont soutenus sont fiers de la résistance qu'ils ont opposée à ce mauvais coup, même si les patrons ont réussi à

sortir quelques machines. Ils sont conscients que s'opposer aux mauvais coups du patronat, c'est défendre sa dignité. C'est aussi préparer les luttes qui aient assez d'ampleur pour réussir à faire que la peur change de camp.

L'État au secours des patrons voyous

STMicronics n'est pas une PME au bord du dépôt de bilan. C'est au contraire une entreprise multinationale de 43 000 salariés dans le monde, dont 9 600 en France, qui a réalisé un bénéfice net de 253 millions de dollars en 2003.

Cette même année, le PDG, Pasquale Pistorio, pas gêné, déclarait dans un communiqué : « Nous définirons un plan d'action afin d'améliorer notre compétitivité en termes de coûts, en migrant la moitié de notre production 6 pouces basée en Europe et aux États-Unis, vers des sites de production 8 pouces à géométrie plus fine, ou vers nos lignes de production 6 pouces à Singapour. »

La seule raison de cette délocalisation est donc l'amélioration de la rentabilité d'une entreprise largement bénéficiaire et qui, de plus, profite largement des aides européennes.

Pendant des mois, les pou-

voirs publics ont lanterné les salariés. Nicole Fontaine avait obtenu un sursis de 2 mois qui, bien sûr, n'a rien changé. Quant à Sarkozy, il a osé déclarer : « Pour lutter contre les délocalisations, les aides aux entreprises doivent perdre leur caractère automatique. Et celles qui délocalisent malgré tout devront rembourser. » En attendant, ST devrait toucher 600 millions d'euros de subventions publiques d'ici 2007 et, au lieu de lui reprendre ces subventions, l'État a envoyé ses CRS pour aider « le patron voyou » à faire son sale coup.

Le lendemain, vendredi 11 juin, une demande d'annulation de la procédure de licenciements économiques, déposée par les salariés, devait être jugée au tribunal de grande instance de Nanterre.

Ce jour-là, quatre cars de CRS attendaient, devant le siège de ST à Montrouge, les manifestants venus en délégation avec un car de Rennes. Quant à

la préfecture de Nanterre, de nombreux cars de CRS y étaient mobilisés également pour accueillir ces salariés.

Heureusement d'autres militants étaient venus les accueillir devant les grilles de la préfecture, notamment des salariés de LU Danone ainsi qu'Olivier Besancenot et Arlette Laguiller, venus apporter leur soutien à la lutte menée par les salariés. « L'interdiction des licenciements dans toutes les entreprises qui font des profits » est une revendication qui sonne particulièrement juste à leurs oreilles et ils étaient contents qu'Olivier Besancenot ait parlé d'eux la veille au soir lors de l'émission *Mots croisés* sur les Européennes.

Le jugement a été mis en délibéré le 2 juillet. Mais le patron et l'État ne l'ont pas attendu pour faire leur mauvais coup. Les travailleurs, eux, ne peuvent qu'être largement du côté des salariés de ST. Il en va de notre avenir à tous.

• Contre la casse des emplois

600 salariés de Thomson manifestent à Paris

Mardi 8 juin, 600 travailleurs venus des différentes usines Thomson du pays manifestaient ensemble contre la politique de la direction du groupe, qui partout se fait au détriment des emplois.

La moitié des manifestants venaient de l'usine de Genlis (près de Dijon) où un « plan social » a été annoncé, visant à supprimer 217 emplois sur les 900 que compte l'usine. Le reste du cortège était composé des autres centres Thomson qui, tous, sont touchés par des

suppressions d'emplois. Certains sont menacés, comme Gray (près de Dijon) ou Bagneaux (près de Fontainebleau), ou comme les usines de Rennes et de Brest où la direction a annoncé qu'elle veut transférer à la sous-traitance la majorité de la production.

Le groupe Thomson, largement bénéficiaire, a déjà supprimé des milliers d'emplois ces dernières années, que ce soit en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne ou aux États-Unis.

La manifestation du 8 juin, organisée par une intersyndicale CFDT, CGT, FO et CGC, s'est rendue au ministère de l'Industrie, où une délégation, à laquelle s'étaient joints des élus de la région de Genlis (Bourgogne), a été reçue par un représentant du ministre. Sans surprise, celui-ci a déclaré qu'il n'avait pas à intervenir et qu'il fallait s'adresser directement à la direction de Thomson.

Dans le cortège, dynamique, les slogans affirmaient

le refus de la politique de Thomson, que nous ne voulons pas être licenciés ou vendus et que c'est en luttant tous ensemble que nous pourrions créer un rapport de force suffisant pour faire reculer la direction. C'est aussi dans ce sens qu'est intervenue la déléguée CGT de l'usine d'Angers, exprimant au micro la pensée de bon nombre d'entre nous : que cette mobilisation ne devait être qu'une première étape et qu'elle devait nous redonner confiance dans nos

capacités à lutter contre les patrons.

Nous avons pu aussi, devant le ministère, rencontrer des travailleurs de la Snecma, qui s'étaient rassemblés pour dénoncer la privatisation en cours de leur entreprise, et constater que nos problèmes se rejoignent, Thomson ayant été privatisé il y a quelques années. Une bonne raison d'unir nos luttes aujourd'hui dispersées.

Correspondant LO

• La Poste Paris 18^e

Trois jours de grève contre les suppressions d'emplois

La direction de La Poste a décidé de réorganiser la distribution du courrier dans le 18^e arrondissement de Paris, comme elle a déjà commencé à le faire dans de nombreux centres de distribution. À terme, c'est l'ensemble de l'organisation de la distribution qui doit être revu. Ces projets de réorganisation ne sont pas sans conséquences pour l'ensemble du personnel.

Le but avoué de la direction n'est autre que de diminuer de façon importante le nombre d'emplois. Qu'au passage la charge de travail augmente pour les facteurs, que leur cycle de repos soit remis en cause et, surtout, que de nombreux contractuels se retrouvent à faire la queue à l'ANPE, est bien le dernier des soucis d'une direction uniquement préoccupée par l'accroissement de la rentabilité et des profits qui en découleront. Plus juteuse, pourquoi La Poste ne serait-elle pas privatisable ?

Au centre de Paris 18^e, la direction se propose de supprimer 33,5 emplois, dont 29 seront supprimés à la distribution proprement dite et les 4,5 restants seront ôtés au volant de remplacement. Cerise sur le gâteau, la direction se propose de ne pas remplacer les agents qui quitteront les divers petits services du bureau. Les facteurs, actuellement au nombre de 227, ne seront plus que 198 pour faire face au même volume de courrier, en sachant que déjà actuellement le personnel est notoirement insuffisant, au point qu'il arrive fréquemment que, sur une journée, six à douze ou quinze tournées de distribution ne soient pas assurées, faute de personnel ! Le repos d'un samedi sur deux est supprimé, remplacé par un repos un samedi et un lundi sur trois. Les tournées du samedi ne seront plus dispensées de la présentation des lettres recommandées. Nous devons dorénavant en présenter au moins trente.

Vingt contractuels à durée déterminée ne verront pas leur contrat renouvelé. Certains travaillaient à Paris 18 depuis des années, par con-

trats successifs entrecoupés de repos forcés, pour respecter la loi. Ces collègues en CDD assuraient le même travail que les facteurs fonctionnaires ou en CDI. Il ne s'agit ni plus ni moins que de licenciements.

Lors d'une heure d'information, les syndicats ont proposé une grève illimitée à partir du 8 juin, pour exiger le maintien des effectifs, du repos un samedi sur deux et l'embauche en CDI des collègues actuellement en CDD.

Le 8 juin, nous étions 176 grévistes, mais le lendemain nous n'étions plus que 95 en grève. La direction de la distribution de Paris Nord, comme la direction locale, refusèrent de discuter toutes nos revendications. Des distributions de tracts aux usagers ont été organisées devant trois bureaux de poste et à une sortie de métro. Le troisième jour, les 75 derniers grévistes ont décidé de reprendre le travail.

Quoi qu'il en soit, pour les postiers de Paris 18 les comptes sont loin d'être réglés, d'autant que le problème se pose au moins au niveau de tout Paris, où 2000 emplois doivent être ainsi supprimés. Une série de mouvements limités ont eu lieu dans différents centres touchés, avec des grèves de quelques jours. Depuis le début de cette réorganisation qui frappe tous les bureaux les uns après les autres, les syndicats n'ont jamais sérieusement tenté de mobiliser l'ensemble des postiers pour préparer une riposte commune à la hauteur des enjeux, capable de redonner confiance aux milliers d'employés de La Poste, de leur faire prendre conscience de la force qu'ils peuvent représenter tous ensemble, contractuels et fonctionnaires, face à la direction.

En attendant, à Paris 18 comme dans d'autres bureaux, nous avons au moins voulu montrer à la direction que sa réorganisation ne passe pas comme une lettre à la poste.

Correspondant LO

• Privatisations

De France Telecom à EDF-GDF, on nous ressort le même scénario

Sarkozy a laissé entendre aux syndicats d'EDF que finalement, il pourrait ne pas ouvrir tout de suite le capital de l'entreprise. En réalité, il ne s'agit pas d'un recul, mais d'une annonce de pure forme, car le texte du projet de loi n'a jamais dit le contraire. Ce qui est indiqué, c'est qu'EDF et GDF sont transformés en sociétés anonymes, dont l'État détient plus de 50 % du capital, sans précision sur la date à laquelle le changement interviendra.

De même, quand Sarkozy accepte de voir inscrire dans la loi que l'État ne descendrait pas en dessous d'un seuil de 70 % du capital, au lieu de 50 % prévu initialement, ce n'est pas non plus un réel recul. Car il est vraisemblable que la privatisation ne se fera pas d'un seul coup : non pas par bonté d'âme vis-à-vis des salariés et des usagers, mais tout simplement faute de capitalistes répondant à l'appel. Même si la vente de l'électricité et du gaz sont rentables (en utilisant le réseau déjà construit), il n'y aura pas forcément des dizaines de milliards de capitaux privés pour quitter d'autres placements, eux aussi très rémunérateurs, pour se placer d'un seul coup dans les nouvelles niches offertes à leurs propriétaires.

On a vu la façon dont la privatisation s'est faite à France Telecom. Au début, pour le

gouvernement de gauche, le mot était tabou : il n'était question que de changer le statut de l'entreprise, qui avait déjà été séparée de La Poste par un précédent gouvernement de gauche pour constituer une administration distincte, avant d'être transformée en établissement public, puis en société anonyme. C'est la même transformation qui est prévue maintenant à EDF et GDF, qui doivent devenir deux sociétés anonymes différentes.

Pour France Telecom, la gauche plurielle parlait hypocritement d'« ouverture du capital ». C'est par étapes successives que le capital privé s'y est introduit. Les premières ont été décidées par le gouvernement Jospin, qui jurait ses grands dieux que jamais la part de l'État ne descendrait en dessous de 50 % garantis par la loi. Il ne restait ensuite au gouvernement Raffarin qu'à faire voter une nouvelle loi autorisant France Telecom à faire descendre la part de l'État en dessous de 50 %, ce qui fut fait le 31 décembre dernier.

Il est prévu que cette mesure s'appliquera... au moment qui conviendra au gouvernement et à France Telecom, pour des raisons boursières notamment. Depuis le début de l'année, plusieurs fois le bruit a couru que cela allait se faire, mais pour le moment France Telecom n'a

pas trouvé l'opportunité et la part de l'État, qui a diminué le 29 avril à l'occasion du rachat de Wanadoo par France Telecom, est encore de 53 %. La privatisation n'en poursuit pas moins sa route, et on voit donc ce que valent les promesses d'un Sarkozy aujourd'hui concernant l'électricité et le gaz.

Quant aux garanties d'emplois, les salariés d'EDF-GDF ont toutes les raisons d'être mobilisés, quand on voit comment les travailleurs sont traités à France Telecom. La précarité se développe tandis que les salariés recrutés jusqu'en 1992 continuent, en tant que « fonctionnaires », de bénéficier d'une garantie de salaire, mais doivent accepter des mutations incessantes, avec à chaque fois une dégradation des conditions de travail due à la diminution globale des effectifs.

Enfin, en ce qui concerne l'ouverture à la concurrence, là aussi il y a le précédent du secteur des Telecoms, et la façon dont il a été ouvert au profit de Bouygues et de Vivendi. La différence est que, pour les Telecoms, la gauche avait mis en œuvre en 1998 la politique prévue en 1996 par le gouvernement Juppé et son ministre Fillon, tandis qu'à EDF la droite prolonge les mesures décidées par le gouvernement Jospin.

Jean SANDAY



Manifestation des employés de France Telecom à Paris en septembre 1997.

• EDF-GDF

Manifestations et coupures contre le changement de statut

La journée du 15 juin a été marquée à EDF-GDF par une série de manifestations dans tout le pays ainsi que par des actions diverses, dont des coupures de courant dites « ciblées » un peu partout, notamment aux domiciles de certains parlementaires.

La manifestation parisienne a rassemblé environ 3 000 personnes ce qui représente à peu près 10 % de l'effectif pour Paris et la banlieue. C'est loin d'être négligeable, mais c'est moins que la journée précédente qui s'était déroulée dans les mêmes conditions (journée nationale avec manifestations régionales), celle du 8 avril.

Selon la direction les grévistes étaient 33 % dans le pays, et 40 % à Paris. Toutefois certains secteurs ont dépassé les 80 %. En dehors de ceux qui se sont mis en grève le 15, deux centres sont en grève en région parisienne : Clamart et Chatou qui sont deux centres R&D (Recherche et développement).

À Clamart (environ 2 300 salariés) une assemblée générale de 250 à 300 personnes a voté, lundi 14, le principe de la grève reconductible tous les jours. Ce jour-là, il y avait un piquet de grève de plus de cent travailleurs. Malgré tout, la grève est minoritaire, et chacun peut choisir sa durée, à condition que ce soit deux heures minimum.

Clamart est le « fief » du syndicat Sud-Énergie (très minoritaire par ailleurs à l'échelle d'EDF-GDF). Mais ce ne sont pas seulement les militants de Sud qui sont à l'origine de la grève, ceux de la CGT locale s'y sont mis tout autant.

À Chatou, lui aussi R&D,

sur 550 salariés, une assemblée de 80 personnes a également décidé le principe de la grève reconductible de deux heures par jour.

Des militants de Clamart ont été rendre visite à d'autres centres EDF ou encore au CNEN (Centre d'études nucléaires).

Lors de la manifestation parisienne, un incident significatif a eu lieu. La camionnette sono de Sud se trouvait en fin de cortège et elle diffusait des slogans et des appels à généraliser la grève reconductible. Lorsque les militants de Sud, essentiellement de Clamart, ont voulu rejoindre les rangs de leurs collègues de la CGT de Clamart, le service d'ordre de la CGT – aidé pour la circonstance de celui de FO – a fait barrage et empêché la jonction. La camionnette sono a aussitôt dénoncé cela par haut-parleur, et de nombreux militants CGT – dont ceux de Clamart – ont joint leurs protestations à ceux de Sud. En fin de compte ce sont les militants CGT de Clamart qui ont quitté leurs rangs et rejoint leur camarades de Sud. Cela en dit long sur la crainte des dirigeants cégétistes aux mots de « grève reconductible » !

Par ailleurs, les coupures de courant font plaisir à tout le monde, surtout lorsqu'on apprend que ce sont Raffarin ou Seillière qui en ont été victimes.

Mais, en région parisienne du moins, ces actions sont le fait de petits groupes de militants et le principe n'en n'est pour ainsi dire jamais décidé en assemblée générale, à l'exception notable du RTE de Saint-Denis, ceux des lignes à haute tension qui ont bloqué les trains de la gare Saint-Lazare récemment.

Finalement ces coupures permettent d'entretenir une agitation et il y a des initiatives locales diverses et variées. Ainsi, pour la région parisienne, le lendemain de la manifestation EDF-GDF du 15, un rassemblement était prévu devant le siège de Gaz de France... Mais toutes ces actions, qui dans l'ensemble sont plutôt bien accueillies par le personnel, aboutissent aussi à

éparpiller le mouvement et à « gérer » le mécontentement au jour le jour.

En effet, après avoir proposé une série de journées d'actions et de manifestations ces derniers mois, les fédérations syndicales n'offrent plus aucune perspective. De plus en plus, les dirigeants et militants de la CGT disent que ce qu'il faut maintenant, c'est agir au niveau des parlementaires, des maires, des usagers.

Pourtant les grèves de Clamart et de Chatou, aussi limitées soient-elles, montrent qu'une autre politique serait sans doute possible, à condition de travailler à redonner progressivement le moral aux travailleurs. Les petites coupures

« ciblées » créent beaucoup d'émoi. On imagine la force des travailleurs s'ils décidaient de faire les choses en grand et surtout tous ensemble.

Seulement ce sont les directions syndicales qui sont le plus absentes. Elles donnent l'illusion de faire quelque chose, alors quelles ne proposent rien de sérieux, et elles s'appuient sur la majorité des travailleurs qui, pour le moment, se satisfont de cette situation.

Et pendant ce temps-là parlementaires et patrons préparent méthodiquement le changement de statut d'EDF et GDF et la future ouverture du capital.

Correspondant LO

Un an de gagné ?

Sarkozy a annoncé que l'ouverture du capital d'EDF et GDF n'aurait sans doute pas lieu avant un an. Aussitôt une partie des médias a voulu y voir un recul pour ménager le personnel et les syndicats. Certains vont jusqu'à dire : « C'est toujours un an de gagné ».

C'est une erreur. D'abord cette annonce est un non-événement. Le changement de statut d'EDF et GDF qui va les transformer de sociétés nationales en simples sociétés anonymes a pour fonction de permettre quand les directions le voudront d'ouvrir leur capital au privé. Il n'a jamais été dit

qu'elles allaient le faire immédiatement. Et d'ailleurs Bercy n'est même pas prêt.

Et puis surtout le changement de statut des entreprises va commencer par entériner le changement de statut du personnel en ce qui concerne le régime des retraites. Dorénavant, ou plus exactement à partir du 1^{er} janvier 2005 selon le calendrier prévu, le « fardeau des retraites », selon l'expression des dirigeants, sera transféré d'EDF et GDF à la Sécurité sociale. C'était là le préalable jugé indispensable par les capitalistes pour investir des capitaux dans EDF et GDF, quand

ils le voudront, et au rythme qui les arrangera.

Et pour le personnel, le montant des cotisations va augmenter et le régime des retraites sera moins favorable, notamment lorsque l'alignement avec la Sécurité sociale sera complet et que les gaziers et électriciens perdront (entre autres) l'avantage des 37,5 années de cotisations qu'ils ont toujours actuellement.

La seule chose qui pourrait bousculer le calendrier serait que les travailleurs d'EDF et GDF se mettent vraiment en colère...

• Électricité et gaz

Le Parti Socialiste a ouvert les vannes de la concurrence

Dans la discussion à la Chambre des députés commencée le 15 juin sur EDF-GDF, le Parti Socialiste se présente comme opposé au projet de loi. Mais à y regarder de plus près, s'il se prononce contre le changement de statut d'EDF et de GDF, il n'est pas opposé à l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité et du gaz. Or, ce sont les deux revers d'une même médaille pour attaquer les travailleurs et les usagers au profit des capitalistes privés.

Cette position alambiquée du PS n'est guère étonnante car le gouvernement Jospin avait ouvert les vannes à la privatisa-

tion du marché de l'énergie. D'ailleurs le même député socialiste, chargé aujourd'hui de dire tout le mal que le PS pense du projet de loi de Raffarin-Sarkozy, avait été, sous le gouvernement de la gauche plurielle, l'auteur d'une loi ouvrant le marché de l'électricité à l'appétit des capitalistes privés, en commençant par les entreprises grosses consommatrices d'énergie ! Hypocrisie oblige, cette loi votée en février 2000 portait prétendument sur « la modernisation et le développement du service public de l'électricité ». Christian Pierret, alors secrétaire d'État à l'Industrie,

parlait d'« introduction maîtrisée de la concurrence ». En fait, il était décidé d'ouvrir immédiatement 30 % du marché de l'électricité à la concurrence, puis 34 % en 2003.

Entre temps avait eu lieu le Conseil européen de Barcelone. Ce genre de réunion rassemble périodiquement les gouvernants des différents pays de l'Union. C'est eux qui décident des grandes orientations que la commission de Bruxelles est ensuite chargée de mettre en musique. Or, à Barcelone les 15 et 16 mars 2002, Chirac et Jospin, malgré la proximité d'échéances électorales, parlèrent d'une seule voix...

pour y approuver la libéralisation du gaz, de l'électricité, de la poste, des chemins de fer, des services postaux.

La presse fit alors état d'un « compromis » établi après discussion sur le texte proposé initialement par Aznar, le chef du gouvernement de droite espagnol qui présidait la conférence. Mais en réalité, les divergences avaient porté uniquement sur les délais, l'objectif étant de toute façon d'ouvrir de nouvelles sources de bénéfices aux trusts. La conférence de Barcelone aboutit donc à un accord, signé par Jospin comme par Chirac, sur l'ouverture complète du marché

du gaz et de l'électricité pour les entreprises en 2004 ; de nouvelles réunions étaient fixées pour prévoir un calendrier étendant la libéralisation de l'énergie aux particuliers.

Le projet de loi contre les salariés d'EDF-GDF et contre les consommateurs, que le Parlement français est en train de discuter, est donc la suite d'une décision prise en commun il y a tout juste un peu plus de deux ans par Chirac et le Premier ministre de l'époque, Jospin, avec Berlusconi, Blair et compagnie.

Jean SANDAY

• Hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris 13^e)

Des conditions de travail inacceptables

Les économies qui frappent les hôpitaux touchent tous les services, même les plus prestigieux. Ainsi en est-il du service de chirurgie orthopédique de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, dont la renommée est mondiale : y ont été opérés, entre autres, Ronaldo, star brésilienne du football international, et Michaël Schumacher, champion du monde automobile de formule 1. La presse vient de se faire l'écho la semaine dernière de la situation insupportable qui règne dans ce service.

Les infirmières du bloc opératoire (IBODE) du service d'orthopédie ont en effet des conditions de travail infernales et ce depuis plusieurs mois. À quatre au lieu de douze, elles doivent assurer le travail en salle d'opération, les commandes de matériel et de prothèses, et composer les boîtes d'instruments à stériliser (une boîte spécifique à chaque opération). De plus, en l'absence de chefs, elles ont tout le travail administratif à faire. Là-dessus se sont ajoutées ces dernières semaines la pression supplémentaire due aux travaux en cours dans tout le secteur des blocs et surtout l'effervescence causée par la visite d'experts venus vérifier la conformité des différents services de l'hôpital à des normes officielles – ce qu'on appelle l'accréditation.

Aussi un avis de « danger

grave et imminent » a été déposé par les syndicats, demandant la fermeture des blocs d'orthopédie pour quelques jours, afin de pouvoir régler les problèmes les plus urgents.

Dès le mardi 8 juin, le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) votait, à l'unanimité des délégués syndicaux, la fermeture provisoire des blocs d'orthopédie, mais la direction, en accord avec les médecins, décidait d'aller contre cet avis. Elle décidait de tourner à deux blocs au lieu de trois, et uniquement le matin, de 8 h à 14 h. En fait, rien n'était réglé et le jeudi suivant les collègues intervenaient auprès de la direction avec le CHSCT pour dénoncer tous les problèmes : du sable que, pendant les travaux, il faut enlever des sabots que chausse le personnel du bloc, à l'ouverture de plusieurs boîtes d'instruments avant de trouver la bonne, en passant par le ménage fait à la va-vite entre deux opérations, par manque de temps.

Mais la direction n'avait qu'une chose en tête : ne pas fermer l'ensemble du bloc. Sans nier vraiment les problèmes, elle a déclaré s'en occuper. Des cadres ont été dépêchées dans le service mais... pour préparer la visite des experts de l'accréditation. Quant à l'activité du service, elle a effectivement baissé et, comme il y a moins de

patients hospitalisés, il est même question de fermer une des salles d'hospitalisation plus tôt que prévu.

Ce qui est révoltant, dans cette situation où tout se dégrade peu à peu, et ce qui a choqué tout le monde, c'est que la direction renvoie aux collègues la responsabilité de tout ce qui ne va pas. Elle est même virulente et les accuse de mal travailler, de ne pas respecter les procédures. La réalité, c'est que les collègues font ce qu'elles peuvent dans de pénibles conditions de travail depuis des mois, sans que la direction ait bougé le petit doigt.

Même les médecins-chefs ne veulent pas voir les problèmes du personnel et ne se sentent pas concernés. Ils sont solidaires de la direction. La seule chose qui les fait réagir, ce sont les articles parus dans la presse et qui portent tort à l'image du service.

L'attitude odieuse de la direction, qui consiste à rendre les personnels responsables de ce que eux, justement, dénoncent depuis des mois, a écoeuré tout le monde. Les collègues ont dit à la directrice de l'hôpital que désormais elles n'assureraient plus que le minimum. Et elles ont fait clairement entendre qu'elles refusaient de porter le chapeau !

Correspondant LO

• Caisse d'allocations familiales (Paris)

Un projet qui ne doit pas passer

À la CAF de Paris, depuis décembre 2003 la direction a mis en place la « corbeille électronique », ou le bureau sans papier.

Tous les courriers et dossiers sont « scannerisés » dès leur arrivée et ensuite affectés à des « corbeilles » que gèrent les techniciens à partir de leurs ordinateurs. Et la direction a profité de l'occasion de cette nouvelle procédure pour... augmenter la productivité. Elle nous demande de traiter 200 pièces par jour et bien des agents ont des difficultés pour y arriver.

C'est à la séance du Comité d'entreprise du 1^{er} juin 2004 que le directeur général a annoncé un plan de formation pour les techniciens. Son contenu : « aider » les agents dont les per-

formances sont en retrait par rapport aux pratiques de leur emploi ou de leur poste de travail, mesurer ce retrait, ses motifs, bâtir un « plan de mobilisation » et en effectuer le suivi...

Et de préciser, au fil de l'exposé : nous insisterons et si, dans la longue durée, on n'y arrive pas, s'il n'y a pas de progression de l'agent, il sera constaté que son niveau de rémunération n'atteste pas du service rendu. Il pourra rester dans l'entreprise mais il y aura renégociation de son contrat de travail, on lui fera signer un avenant à son contrat de travail avec baisse de rémunération. Et, ajoute le directeur, si l'agent refuse cet avenant, cela pourrait le conduire jusqu'au licenciement pour insuffisance professionnelle et relè-

verait du Code du travail.

Ces propos ont été confirmés lors de la réunion des délégués du personnel du 3 juin. Là, les délégations CGT-CGT cadres et FO ont protesté vigoureusement, seule la CFDT restant silencieuse. Aussitôt, un tract commun – auquel finalement la CFDT s'est associée – a été fait et distribué sur les cinq centres parisiens. Une pétition était jointe, demandant le retrait des menaces de sanctions.

En effet les agents sont favorables aux formations complémentaires et aux remises à niveau, surtout si elles sont faites par le Centre de formation (IRFAF). Mais ce que propose la direction, ce sont des formations pour nous permettre d'atteindre le rendement fixé. Et, comme le disaient des collè-



Manifestation du personnel en janvier 2000. Le manque de moyens ne date pas d'aujourd'hui.

• Hôpital Beaujon - Clichy (Hauts-de-Seine)

Mauvais film

Depuis que le jeune poignardé à Epinay-sur-Seine a été hospitalisé, les visites officielles se sont succédé à l'hôpital Beaujon de Clichy. Raffarin et Douste-Blazy sont venus plusieurs fois le voir.

Il a fallu la visite de ces huiles pour que le service soit briqué comme jamais, la surveillance a même fait ranger dans le poste infirmier tous les brancards qui traînaient dans

les couloirs. Pas de chance pour elle, Douste-Blazy, qui voulait visiter ce poste, n'a du coup pas pu y entrer.

Les voitures officielles ont même pu emprunter une rampe qui, d'habitude, n'est jamais ouverte, sauf pour les handicapés. Ce qui fait dire à un malade qui assistait à la scène : « Il est handicapé, Douste-Blazy ? »

lors des passages dans les services, quand nous ferons les 200 pièces, on nous en demandera 300... Aujourd'hui, les agents doivent descendre aux guichets, répondre au téléphone et traiter les courriers et dossiers. Tout cela avec des bas salaires, que la direction voudrait baisser davantage !

Quant à l'avenant au contrat de travail qu'elle voudrait faire signer avec acceptation d'une baisse de salaire, il n'est pas question de l'accepter. Nous avons signé un contrat de travail, nous n'avons rien d'autre à signer.

Les agents qui subiraient des pressions pour signer un avenant doivent avertir leurs collègues et les délégués syndicaux, afin de ne pas rester isolés face à la direction.

La pétition a recueilli 544

signatures, qui ont été transmises au président du conseil d'administration, à la Caisse nationale d'allocations familiales et au ministère des Affaires sociales.

Certains cadres chargés de ces formations se sentent mal à l'aise, même si d'autres défendent la politique de la direction.

Depuis cette annonce, les discussions vont bon train. Certains employés disent qu'ils n'y arriveront pas ; d'autres, que la direction cherche à faire démissionner les employés les plus fragiles, ou encore que le fait de faire augmenter la production permet à la direction de ne pas embaucher. Mais d'autres encore parlent de débrayage. Affaire à suivre.

Correspondant LO

• Fonderies du Poitou – Ingrandes (Vienne)

Après l'Aluminium, la Fonte en grève !

Fin mai, les travailleurs de la partie Aluminium des Fonderies du Poitou imposaient par la grève une augmentation de leurs salaires et l'embauche de vingt intérimaires. Il n'aura pas fallu quinze jours pour que le secteur Fonte entre à son tour en grève, pour la réduction du temps de travail cette fois. Comme quoi il ne suffit pas de couper juridiquement une entreprise en deux (le fonds d'investissement Questor rachetant l'Aluminium quand la Fonte est restée propriété de Teksid-Fiat) pour empêcher la contagion de la grève !

Dans la ligne de mire, les

horaires de travail épuisants, surtout lorsqu'on est d'après-midi et qu'il faut tenir 45 heures. Voici quelques années, les patrons avaient bien proposé de passer aux 35 heures dans le cadre de la loi Aubry. Mais la réduction du temps de travail était alors assortie de tant de contreparties défavorables que nous l'avions massivement rejetée lors du référendum organisé par la direction.

Le mardi 8 juin, nous nous sommes donc mis en grève. Il aura fallu une semaine au cours de laquelle, comme l'avaient fait les grévistes de l'Aluminium, nous nous sommes exonérés

des contraintes de la nuit et des équipes pour nous retrouver tous en normale, pour que la direction fasse des concessions.

En équipe du matin, nous continuerons à travailler de 5 h 30 à 13 h, avec une pause de 40 minutes payées au lieu de 50 minutes, dont 20 payées. En après-midi, nous finirons à 21 h au lieu de 22 h, avec une pause de 50 minutes, dont 40 payées (au lieu de 55 minutes dont 25 payées).

L'équipe de nuit (qui est permanente) travaillera quatre nuits par semaine au lieu de cinq, mais elle embauchera à 21 h au lieu de 22 h, pour

débaucher comme avant à 5 h 30. Elle devra en outre travailler sept nuits supplémentaires au cours de l'année et perdra environ 20 euros par mois (prime d'équipe du vendredi).

Les pénibles horaires d'après-midi ayant été l'une des causes majeures de la grève, il y a toutefois la satisfaction de pouvoir dorénavant terminer une heure plus tôt. En moyenne, sur deux semaines de jour, nous travaillerons désormais 35 h payées 38 h 20 pour 38 h 25 de présence à l'usine, au lieu de travailler 36 h 53 payées 38 h 45 pour 41 h 15 de présence, la rémunération étant maintenue.

nération étant maintenue.

La majorité des grévistes ne voyant pas comment arracher des concessions plus substantielles en matière de réduction du temps de travail, sur la base d'un conflit circonscrit à une seule usine, la reprise a été votée pour le mardi 15 juin.

Aux Fonderies, il y a incontestablement de la fierté d'avoir montré aux patrons, à deux reprises en moins d'un mois, que nous ne sommes pas prêts à accepter toujours plus d'exploitation sans réagir.

Correspondant LO

• SNCF Villeneuve-Triage (Val-de-Marne)

Non aux sanctions !

Sur le chantier de Villeneuve-Triage, en banlieue parisienne où s'effectuent les visites de sécurité des trains, trois ouvriers visiteurs ont été menacés d'une sanction « supérieure à un blâme avec inscription au dossier » (BAI), c'est-à-dire au minimum d'une mise à pied avec sursis. Il leur était reproché de ne pas avoir fait la visite d'un train à 5 heures 10 du matin le 11 mai dernier, alors qu'ils terminaient leur service à 6 heures. Or pour respecter les consignes de sécurité de la direction SNCF, une visite exige au moins 1 heure 30. Cela signifiait un temps de travail supplémentaire, que ces travailleurs ont refusé.

La direction a commencé par leur envoyer une « demande d'explication » sur les raisons pour lesquelles ils n'avaient pas fait le train en question. Ils ont ensuite reçu une première lettre recommandée pour un entretien préalable à la sanction, puis une seconde les convoquant à un entretien le 28 juin, jour de repos pour ces trois cheminots...

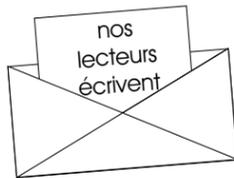
Devant ces attaques d'une direction décidée à faire un exemple, la solidarité s'est organisée. Les cheminots étaient d'autant plus choqués que la direction apparaissait comme responsable au premier chef du « coulage » du train. En effet c'est elle qui, il y a six mois, a prétendu réorganiser le travail en supprimant

l'équipe de matinée qui était en place justement pour pallier ce type de problème. À cette époque, la CGT n'avait pas manqué d'ailleurs de la mettre en garde contre les conséquences de sa réorganisation, dominée par les préoccupations d'économies de personnel et de rentabilité. Pour tous, la direction était donc totalement responsable.

Le jeudi 10 juin, l'atelier de Villeneuve-Triage débrayait et une cinquantaine de cheminots demandaient au chef d'atelier de supprimer les sanctions. Il avait le culot de répondre que nos camarades auraient dû faire des heures supplémentaires, même au-delà de 6 heures du matin, alors qu'ils avaient embauché à 22 heures ! Et de nous demander de reprendre le travail ! Il n'en était pas question et il a dû appeler à la rescousse le chef de production, qui nous a reçus dès 10 heures du matin.

Devant notre protestation unanime, la direction a reculé en donnant un simple avertissement et un « blâme sans inscription au dossier ». Il n'y aura aucune retenue sur salaire pour les heures débrayées. Tous les présents étaient contents d'avoir eu le dernier mot.

Correspondant LO



• Marseille

Le 113 est en danger, son personnel en lutte

Depuis le 26 mai, les salariés de Drogues Alcool Tabac Info Service, service avec un numéro vert, le 113, anonyme, gratuit, fonctionnant 24 heures sur 24, sont en grève.

Nous sommes 90, permanente et vacataires, répartis sur six grandes villes en France, à répondre 24 heures sur 24 aux appels de personnes toxicomanes, alcooliques, dépendantes du tabac, aux appels de parents, de conjoints inquiets de la consommation de leurs proches. Nous les écoutons, les conseillons, les informons et les orientons vers des établissements spécialisés. Cette ligne téléphonique existe depuis 1990 et dépend de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, financée à 100 % par l'État (c'est-à-dire par tous).

Le 26 mai dernier, le conseil d'administration a pris les décisions suivantes :

1) L'alcool et le tabac sont retirés de l'intitulé : les personnes concernées par ces dépendances ne sauront plus qu'elles peuvent appeler le 113.

2) Le numéro de téléphone

va changer, sans campagne de communication pour l'annoncer, faute de budget.

3) L'écoute de nuit va être abandonnée. Cela revient à exclure beaucoup d'appels des DOM TOM – à cause du décalage horaire – ainsi que les appels des sujets les plus fragilisés, marginalisés, qui se trouvent la nuit dans un état de grande angoisse.

4) La gratuité des appels est remise en question et pourrait être supprimée dans un an.

La création de nouvelles lignes téléphoniques (cannabis, alcool) est annoncée par le gouvernement, mais ce ne sont qu'effets d'annonce et vitrine politique, puisque nous assurons cette mission depuis 14 ans. La réorganisation du 113 vise la rentabilité, notamment à nous faire faire du chiffre en nous demandant de prendre plus d'appels et d'en diminuer la durée. Or le conseil, le soutien, l'orientation nécessitent du temps pour être menés à bien.

Aux dernières décisions du conseil d'administration s'ajoutent l'annonce d'une baisse du budget et le passage à un statut

de droit public qui nous interdirait d'avoir un autre emploi, alors qu'à Drogues Alcool Tabac Info Service le travail à temps partiel est imposé.

Il y a donc de quoi avoir des inquiétudes concernant la pérennité du service, et nous avons manifesté le 5 juin avec d'autres, venus protester contre les attaques engagées contre notre système de santé, en distribuant des tracts pour faire connaître la situation du 113.

Nous poursuivons notre mouvement en nous portant grévistes une heure par jour, de façon à contacter régulièrement les collègues des autres villes et à nous organiser. Nous sommes déterminés à défendre notre travail et refusons que le service public soit sacrifié à la rentabilité. Il ne faut pas oublier que nous constatons actuellement de nombreuses fermetures de lieux de soins (en toxicomanie, en alcoologie) et que, parallèlement, nous sommes face à une demande de prises en charge constante.

M.J. (Marseille)

Les pompiers manifestent

Un millier de pompiers ont manifesté à Paris mardi 15 juin pour exiger le droit de partir à la retraite dès 50 ans, alors que le Sénat examinait le projet de loi de « modernisation de la sécurité civile » censé fixer leurs conditions de départ à la retraite.

Depuis plusieurs mois, les 33 500 sapeurs-pompiers pro-

fessionnels civils sont en lutte. Ils ont ainsi manifesté à plusieurs milliers le 25 mars, puis de nouveau le 27 mai. En effet, si les pompiers peuvent depuis longtemps partir à la retraite dès 55 ans, ce qui est mieux que 60 ans, cela reste tout de même encore trop âgé pour aller au feu. De plus, le problème pour ces salariés est de pouvoir partir

avec une retraite qui leur permette de vivre correctement. Or, avant la réforme Fillon, il leur fallait cotiser 32 ans pour partir avec une retraite à taux plein. Depuis les mesures de l'an dernier qui imposent à l'ensemble des salariés de cotiser 40 ans et bientôt 42, les pompiers ne peuvent partir à 55 ans qu'avec une pension très

réduite, faute d'avoir pu cotiser assez longtemps.

L'intersyndicale, composée des syndicats CGT, FO et Faspp, estime que la reconnaissance de la dangerosité de leur métier et la bonification de cinq ans pour leur retraite sont bien insuffisantes. Elle réclame dix ans de bonification, c'est-à-dire la possibilité de partir à la

retraite dès 50 ans, sans diminution du revenu.

Le gouvernement, si prompt à faire de grandes déclarations sur le courage des pompiers lorsqu'un d'entre eux périt lors d'une intervention, se montre bien lent à réagir lorsqu'il s'agit de céder à leurs revendications.

A. R.

• Logement social

Paroles... paroles

Récemment Jean-Louis Borloo, ministre dit de la Cohésion sociale, n'a pas lésiné – une nouvelle fois – sur les promesses en matière de logement social, annonçant la construction en cinq ans d'au moins 600 000 logements de ce type. Ce ne serait pas de trop, c'est certain. Seulement voilà, la réalité s'annonce beaucoup plus modeste... et surtout beaucoup moins sociale.

Borloo parle de la réhabilitation de 100 000 logements HLM supplémentaires sur cinq ans. Mais réhabiliter n'est pas construire du nouveau. Et puis, « supplémentaires » par rapport à quoi ? Pour l'instant, la situation générale des HLM reste plus marquée par la dégradation que par les réhabilitations. Le ministre évoque aussi la mise en chantier de 10 000 logements en 2004, « supplémentaires » eux aussi, et surtout insiste sur les moyens mis en œuvre pour inciter les riches à investir dans le logement social, en leur offrant des crédits particulièrement intéressants.

Comme tous ses prédécesseurs, Borloo veut « mobiliser le parc locatif privé », c'est-à-dire là encore encourager les propriétaires à louer à des prix qui soient attractifs... pour eux, évidemment. Et tant pis pour les locataires. Enfin, Borloo déclare favoriser « l'accession sociale à la propriété », vieille idée qui revient régulièrement dans la bouche des gouvernants. Avec son compère Gilles de Robien, qui expliquait

en mars dernier qu'il allait vendre aux ménages modestes au moins 40 000 logements HLM chaque année, il ne manque pas d'aplomb. Car pour vendre, encore faut-il qu'il y ait des acheteurs qui puissent acheter, ce qui n'est pas forcément le cas parmi les ménages dits modestes. Et puis, ces ménages populaires qui paient leur loyer depuis des années, voire des décennies, pourquoi devraient-ils payer encore pour être déclarés propriétaires ?

Résoudre le problème du logement de tant de familles populaires n'est pas dans les préoccupations des ministres. Le manque de logements corrects et bon marché reste toujours aussi criant. Depuis des années, il y a toujours environ trois millions de mal-logés et un million de dossiers de demandes de logements sociaux en attente. Les expulsions de ceux qui ne peuvent plus payer les loyers ne diminuent pas, tandis que les loyers continuent de flamber.

Alors, les propos d'un Borloo seront peut-être bien accueillis par les riches, qui

voient dans l'immobilier, social ou pas, une source de profit, mais ils n'annoncent que du bluff pour toutes les familles qui ont un petit budget mais qui ont aussi, tout autant que

se loger correctement.

Michel ROCCO



• Logements insalubres

Chers et dangereux

Le 11 juin, un incendie dans un hôtel meublé de Saint-Maur-des-Fossés, en banlieue parisienne, a fait une trentaine de blessés, dont huit graves, parmi les occupants qui, bloqués dans leur chambre par l'incendie de la cage d'escalier, ont tenté de s'enfuir par les fenêtres ou ont été intoxiqués par la fumée.

L'immeuble avait pourtant reçu l'agrément de la commission de sécurité, en juin 2003. Mais les locataires ont dénoncé le manque d'entretien des locaux, s'en prenant au propriétaire, le traitant de « marchand de sommeil » qui faisait payer très cher – jusqu'à mille euros par mois – des chambres dans lesquelles s'entassaient des familles entières.

Malgré toutes les promesses faites par Borloo et ses prédécesseurs, le manque de logements sociaux encourage les pratiques des marchands de

sommeil, qui bien souvent louent des taudis ou des chambres minuscules à un prix exorbitant, bien supérieur à celui des appartements du secteur privé, pourtant largement surévalués eux aussi du fait de la pénurie.

Le paradoxe veut que ce soit bien souvent la seule alternative offerte aux plus démunis pour se loger : ouvriers étrangers arrivant en France, familles expulsées du parc HLM ou de logements insalubres et qui attendent des années un hypothétique relogement, chômeurs qu'aucun propriétaire ne veut avoir comme locataires, etc. Parfois même, faute de logements disponibles, des associations se voient contraintes d'orienter des familles vers les propriétaires de taudis ou d'hôtels meublés.

En outre, les marchands de sommeil savent tourner à leur avantage les aides au logement versées par les Caisses d'allocation

familiales. Les ménages aux revenus modestes ont droit à une allocation de logement qui peut être proche du montant du loyer et, le plus souvent, elle est versée directement au bailleur, en tiers payant. Bien sûr, la loi prévoit que les aides au logement ne s'appliquent pas dans le cas de taudis, pour ne pas enrichir encore plus les marchands de sommeil. Mais, outre que les logements insalubres sont loin d'être tous répertoriés, les Caisses d'allocation familiales hésitent aussi à ajouter aux difficultés financières des allocataires en les privant d'une partie de leurs ressources.

Mais tant que la construction de logements sociaux restera dans le domaine des promesses non suivies d'effet, les bailleurs de taudis insalubres et dangereux auront de beaux jours devant eux.

Joëlle Aubron enfin libérée

Atteinte d'une tumeur cancéreuse au cerveau, Joëlle Aubron, ancienne militante d'Action Directe, condamnée en 1987 à la prison à perpétuité pour l'assassinat du général René Audran et du PDG de Renault Georges Besse, sort enfin de prison au titre de la loi Kouchner, qui prévoit une suspension de peine pour tout délinquant « atteint d'une pathologie engageant le pronostic vital » ou « si son état est durablement incompatible avec son maintien en détention ».

Maurice Papon fut un des tout premiers à bénéficier de cette loi promulguée en mars 2002, au point qu'elle est aujourd'hui rebaptisée « loi Papon ». En 1998, il avait été condamné à dix ans de prison pour « complicité » de crime contre l'Humanité pour avoir, pendant l'Occupation, alors qu'il était haut fonctionnaire de Vichy, envoyé 1 690 Juifs bordelais à une mort certaine dans les camps d'extermination nazis. Entre-temps, pendant plus de cinquante ans, il avait coulé des jours tranquilles dans sa peau de « grand serviteur de l'État ». Il avait aussi continué ses ignobles besognes. C'est lui qui, le 17 octobre 1961 alors qu'il était préfet de Paris, ordonna la répression de la manifestation des Algériens, qui fit des centaines de victimes, tabassées à mort dans les commissariats ou jetées dans la Seine.

En septembre 2002, six

mois après le vote de la loi Kouchner, Papon était libéré au prétexte d'une maladie cardiaque qui le rendait, paraît-il, grabataire. Mais c'est bien droit et alerte qu'il regagna tranquillement ses pénates.

Joëlle Aubron, elle, a dû attendre encore trois mois après l'opération de sa tumeur en mars 2004, avant de bénéficier de sa remise de peine pour raison de santé. Trois autres anciens membres d'Action Directe attendent eux aussi, dans un état de santé déplorable, la simple application de la loi : Nathalie Ménigon est à demi paralysée à la suite d'accidents vasculaires cérébraux, Georges Cipriani souffre d'une grave maladie neurologique et Jean-Marc Rouillan est atteint d'un cancer du poumon.

Les méthodes de terrorisme individuel prônées par les militants d'Action Directe ne sont pas les nôtres, elles ne sont pas celles du mouvement ouvrier communiste. L'assassinat individuel d'un bourgeois ou d'un militaire ne peut être confondu avec le combat contre la bourgeoisie et son État. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Les conditions inhumaines dans lesquelles les militants d'Action Directe croupissent en prison sont profondément révoltantes et l'absence de soins médicaux adaptés aux maladies dont ils souffrent, par simple vengeance de l'État, est indigne et inhumaine.

Sophie GARGAN

• Pollution à Albertville

Les empoisonneurs

Le maire ainsi que le directeur des services municipaux d'Albertville ont été placés deux jours en garde à vue. Cela fait suite à l'affaire de pollution à la dioxine occasionnée par l'usine d'incinération d'ordures ménagères qui fonctionnait dans une commune avoisinante, à Gilly-sur-Isère.

Déjà le mois dernier, deux responsables de Novergie, une filiale de la Lyonnaise des Eaux, qui était chargée de l'exploitation de l'usine, avaient été mis en examen, ainsi qu'un fonctionnaire de la Drire (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) censée contrôler ce genre d'installation. Mais comme l'a montré l'avocat des habitants qui ont porté plainte, sur un document de la Drire, il est écrit : « Mise en conformité de décembre 1995 : non faite. Date prévue : 2002 ? » C'est dire le peu de contraintes exercées par

la Drire sur des entreprises qui gèrent pourtant des sites potentiellement dangereux.

Il y a trois ans l'usine a été fermée, après que les autorités préfectorales ont dû reconnaître que depuis des années l'installation recrachait des fumées avec des taux de dioxine bien supérieurs à ceux autorisés. À tel point que des milliers de vaches furent abattues et des millions de litres de lait détruits. La population, elle, se demande si ces doses de dioxine ne sont pas la cause de cancers en sur-nombre.

Une chose est sûre : si des analyses ont été réalisées, le scandale mis en évidence, l'incinérateur finalement fermé et si aujourd'hui les responsables sont mis en cause, c'est uniquement grâce à la pression des habitants refusant d'être empoisonnés plus longtemps.

Annie ROLIN